

MONTREAL

AVRIL

1915



XXXI^e

ANNÉE

No 4

Revue du Tiers-Ordre et de la Terre-Sainte

Publiée par les Pères Franciscains et honorée de la Bénédiction
des Souverains Pontifes Léon XIII et Pie X.

Vers la Sainteté par le T.-O.

RÉPONSE A UNE OBJECTION

LE Tiers-Ordre, vulgarisé et groupant dans une immense organisation des millions d'hommes et de femmes, NE PEUT PLUS ÊTRE UNE ÉLITE. Léon XIII, en tempérant la rigueur de la Règle primitive, en réduisant les prières aux douze Pater et Ave, en conviant la masse des catholiques pratiquants à s'enrôler dans la milice franciscaine, A AMOINDRI LE TIERS-ORDRE. Il ne semble pas que le Tiers-Ordre, modernisé par les Papes, ait pu conserver sa puissante germination de sainteté. L'ÈRE DES SAINTS TERTIAIRES EST DONC DÉSORMAIS CLOSE !”

N'est pas prophète qui veut. Et j'avoue que j'ai accueilli non sans quelque haussement d'épaules le terrible verdict

ci-dessus. Emanée d'une personne pleine d'esprit, et dévouée corps et âme aux œuvres d'apostolat laïque, l'appréciation qu'on vient de lire m'a paru comme un indice des temps nouveaux. Le libre examen aurait-il infiltré son poison dans les cerveaux les meilleurs ?

Comment se fait-il que tant d'hommes intelligents et bons s'estimeraient *arriérés*, s'ils s'inclinaient sans effort devant une décision, si autorisée fut-elle par sa provenance même ? N'est-ce pas une preuve que le criticisme contemporain, apparenté de très près au libre examen, a déjà fait de bien profonds ravages ? Et comment ne pas accorder un hommage de gratitude à ces veilleurs inquiets qui, parmi l'engouement des jeunes générations éprises d'un faux idéal, ont su crier à temps : "Prenez garde ?"

Ne vous est-il jamais arrivé d'entendre de ces discours où l'on oppose, de parti pris, le prétendu libéralisme de Léon XIII au pseudo-réactionnisme de Pie X ? Aussi, d'aucuns estiment-ils sage de vouer à l'oubli les directions doctrinales, politiques, sociales du grand Pape des temps modernes. Sans doute il faut considérer la variation incessante des circonstances de lieux, de temps, de personnes. Et il appartient au Pape du jour d'adapter aux nécessités actuelles la conduite de l'Eglise. L'attitude extérieure de celle-ci est, de fait, sujette à d'inévitables modifications en ce qu'elle a d'accessoire. Mais *le code de la croyance et des devoirs demeure et demeurera toujours absolument intangible*.

Le dogme, dans sa totalité, échappe à la prescription. Si, comme le grain de sénevé, il doit germer et grandir, si l'intelligence de la vérité révélée est soumise à des développements accidentels, successifs ; il ne s'ensuit pas qu'une vérité mieux connue soit une vérité changée. Toujours, l'Eglise, par l'organe des papes, des conciles, des évêques et des théologiens, a traité d'*hérésies* les nouveautés doctrinales. On l'a vue consentir à perdre des royaumes plutôt que d'entamer le bloc intangible des vérités révélées.

C'est ce qu'il convient de rappeler à plusieurs, dont l'es-

prit est, sans qu'ils s'en doutent, envahi par une sorte d'anarchisme subtil.

Aux Tertiaires de se souvenir qu'ils sont, par vocation, des réactionnaires en grève contre toutes les inventions du modernisme agonisant. La Règle interdit "d'admettre au Tiers-Ordre un membre qui... ne se ferait pas remarquer par l'exacte profession de la foi catholique et une soumission éprouvée envers l'Eglise Romaine et le Siège Apostolique (1)."

Hors de nos rangs les révoltés, injustement irrités du "recul que la manœuvre de Pie X a imprimé malencontreusement à la barque de Pierre!" Ceux-là ne peuvent point se réclamer de François d'Assise, qui ne se mettent pas avec confiance et sérénité sous la houlette sûre du Suprême Pasteur qu'illuminent les clartés de l'Esprit d'en Haut.

II

Il est donc étrange de penser qu'un acte réfléchi du Saint-Siège, modifiant, en ce qu'il a d'accessoire, un règlement de vie suggéré par Dieu à l'initiative d'un grand Saint, ait été à cette Règle la "*sève divine*" qui lui fit autrefois produire parmi les hommes retenus dans le monde tant de saints, et rénover merveilleusement les sociétés baptisées. Ceux qui reprochent à Léon XIII "*d'avoir amoindri le Tiers-Ordre,*" ont-ils seulement songé que le rêve du Pontife était "*de le ramener à l'esprit primitif*" ? La puissance de la Règle franciscaine, dans la pensée de ces mécontents, serait-elle rivée à quelques jeûnes ou abstinences de plus, à quelques prières plus longues ? Ce serait se faire des exigences de la vie chrétienne une conception étroite et mesquine.

J'accorde que les saints furent tous hommes d'oraison et de pénitence. S'ensuit-il que ramener à plus ou à moins les prières et les mortifications obligatoires doive endiguer en des limites trop serrées l'élan d'âmes dont la vie se fonde :

(1) Règle du Tiers-Ordre, ch. I, § I.

toute sur un ardent et profond amour de Dieu ? Les saints ont excédé dans le bien. Et l'on conviendra qu'il y a loin de l'austérité d'un Saint Pierre d'Alcantara aux *prescriptions* modérées, laissées par le Patriarche séraphique. Je ne sache pas que, même aux beaux jours du Chapitre des Nattes, tous les frères aient abusé des cilices et des macérations volontaires. Or, qui oserait prétendre que les quatre mille du Chapitre ne constituaient pas une *élite* ? Et ainsi le nombre n'est pas irrémédiablement en désaccord avec la sélection. Quelques millions de Tertiaires, épars à travers le monde, tous animés de l'esprit éminemment évangélique du Pauvre d'Assise, seraient donc encore, en dépit du nombre, un groupe de choix.

L'Ordre de Saint François est encore, à l'heure actuelle, de toutes les familles religieuses, la plus considérable. Les Frères Mineurs de toutes nuances sont trente mille. Ils ont dépassé, à une certaine époque, les cent mille. Le siècle qui vit cela reste dans l'histoire l'ère de la renaissance franciscaine, et il évoque le souvenir de ces années glorieuses où l'Observance, et bientôt après, les Réformes sorties de son sein, produisirent une phalange admirable d'hommes éminents en sainteté et féconds en œuvres. L'histoire monastique prouve que le déploiement extérieur des cloîtres est en raison directe de l'intensité de la vie intérieure. Par contre, le relâchement de la discipline, même en des temps favorables, amena toujours une diminution notable des vocations. L'évidence des faits atteste que, pour repeupler des communautés qui dépérissent, le réformateur n'a qu'à y réintroduire la régularité, la discipline, le silence, l'esprit d'oraison, le travail, le désintéressement et l'amour de Dieu.

Pour m'en tenir au seul Tiers-Ordre, il est démontré que les Fraternités nombreuses sont, pour l'ordinaire, les mieux disciplinées, les plus ferventes, celles où l'on est animé du meilleur esprit. Le Tiers-Ordre, à son origine, était le prolongement naturel des communautés de Frères Mineurs. Les couvents s'échelonnant à de courtes étapes, par tout le monde, l'Ordre des Pénitents suscita bientôt, dans toute l'é-

tendue des pays chrétiens "une immense ligue de prière et de paix."

Non, les élites agrandies ne sont pas un obstacle à l'épanouissement des âmes idéales. Bien au contraire, nul milieu n'est plus favorable à la germination de la sainteté. Il est peu d'*auréolés*, dont la légende ne relate pas qu'ils naquirent en pays de foi, de parents honnêtes et pieux. D'où je conclus que le Tiers-Ordre, parce qu'il place dans une atmosphère saine et ensoleillée par la grâce les âmes susceptibles de perfection, doit, autant que dans le passé, produire des fruits d'abnégation, de zèle, de sainteté.

Non, elle n'est pas close l'ère des Saints du Tiers-Ordre. Celui-ci, rendu à son "esprit primitif," sera sûrement, pourvu qu'on obéisse au *mot d'ordre* de Léon XIII et de Pie X, l'instrument de la rénovation de tout — hommes et choses — dans le Christ Jésus.

Malheureusement, comme il arrive entre "gens sensés," il ne manque pas de censeurs assez confiants en eux-mêmes pour opposer leur projet au projet du Pape.

P. SÉRAPHIN. O. F. M.

Le calendrier

Bien qu'il ait été imprimé au double de la quantité utile des années précédentes, la demande a été tellement abondante qu'il n'en reste plus que quelques unités. Il sera donc impossible de satisfaire maintenant aux demandes. D'ailleurs, chaque numéro de la *Revue* reproduit sur la couverture intérieure le calendrier du mois courant et l'on peut ainsi suppléer.

Le Chemin de Croix



LA Passion du Fils de Dieu est pour l'Eglise la source jaillissante de toutes grâces et de toute sainteté. Aussi n'a-t-elle rien tant à cœur que de voir fleurir la dévotion à cette salutaire Passion. Pour la faire connaître, aimer et pratiquer, elle a enrichi d'indulgences et d'avantages spirituels deux Associations dont nous avons déjà parlé plusieurs fois à nos lecteurs mais qui méritent d'être de nouveau recommandées à leur piété.

La première de ces deux Associations s'appelle le *Chemin de Croix Perpétuel* ; fondée à Bordeaux par les Franciscains, elle a pour but de réunir des fidèles et de les répartir entre tous les jours de la semaine ou du mois, afin que par eux l'exercice du Chemin de la Croix soit rendu perpétuel. Chaque membre parcourt les stations une fois par semaine, ou une fois par mois, au jour qui lui est fixé. La fin générale de l'Association est de rappeler le plus souvent la Passion du Sauveur et d'en appliquer les mérites dans une plus large mesure, aux associés et aux autres fidèles. Les fins spéciales sont : 1o de réparer les outrages que l'on fait tous les jours à Dieu et à Notre-Seigneur ; 2o de demander la conversion des pécheurs ; 3o de soulager les âmes du purgatoire, surtout les âmes de ceux qui ont fait partie de l'Association ; 4o de prier pour le triomphe de la Sainte Eglise.

De Bordeaux, cette association s'étendit dans toute la France et ensuite à l'étranger. Léon XIII l'approuva, le 21 janvier 1879 ; et, le 15 mars 1884, il en fixa le siège principal à l'église franciscaine d'Ara-Cœli à Rome.

Cependant, on peut établir des sièges secondaires, non seulement dans toutes les églises ou chapelles publiques soumises à la juridiction du Ministre Général des Frères Mineurs, mais encore dans les églises et oratoires publics des localités où ne se trouvent ni couvent, ni résidence ou maison de l'Ordre ; pourvu que le curé le demande aux supé-

rieurs des Franciscains, avec la permission de l'évêque. Ceux qui ont établi ces sortes d'associations en sont les directeurs ; par conséquent, ils peuvent recevoir de nouveaux membres, etc. Les Supérieurs de l'Ordre peuvent aussi nommer, par écrit, des zélateurs, même laïques, pour le recrutement des associés.

Et pour jouir des faveurs attachées à cette association, il faut avoir fait inscrire son nom sur les registres et remplir habituellement les conditions de l'association, lesquelles toutefois n'obligent pas sous peine de péché. Ces conditions sont de faire une fois par semaine ou une fois par mois le *Chemin de la Croix*, au jour choisi ou assigné, de sorte que chaque membre du groupe ait son jour. Les membres qui sont empêchés de se rendre à l'église peuvent satisfaire à leur obligation en usant du crucifix indulgencié.

Le Pape Léon XIII a accordé aux membres de l'Association cinq indulgences plénières : 1o le jour de leur inscription ; 2o à l'article de la mort ; 3o le 3e dimanche de septembre (N.-D. des Sept Douleurs, patronne de l'Association) ; 4o le 4 octobre, fête de Saint François d'Assise ; 5o le 26 novembre, fête de Saint Léonard de Port-Maurice. Il va sans dire que les associés gagnent aussi toutes les indulgences du *Chemin de la Croix*.

Voici maintenant quelques mots sur le *Chemin de la Croix vivant*.

C'est une association de 14 personnes qui s'engagent à méditer chaque jour l'une des 14 stations désignée par le sort. De cette façon, bien que le *Chemin de la Croix* soit divisé, cependant la méditation de la Passion, qui en est la fin principale, est toujours assurée. Le *Chemin de la Croix* n'est pas requis ; il suffit de réfléchir quelques instants sur la station fixée, et de réciter ensuite trois *Pater*, *Ave* et *Gloria*, en tenant en main un crucifix béni à cet effet.

On peut constituer ces groupements partout où il y a un *Chemin de Croix* canoniquement érigé. C'est au Ministre Général, aux Provinciaux, aux Supérieurs locaux ou à leurs remplaçants, ou encore à leurs délégués qu'il appartient d'é-

tablir ces associations. Les Supérieurs locaux, avec la permission du Provincial, ont le pouvoir d'instituer des directeurs pris dans le clergé régulier ou dans le clergé séculier, là où il n'y a pas de Frères Mineurs. A ces directeurs incombe le devoir de faire et de garder la liste des associés, d'instituer des zélateurs, etc. Le crucifix nécessaire à chaque membre doit être béni soit par les Supérieurs de l'Ordre ou leurs délégués, soit par le Directeur du groupe.

Voici les indulgences dont cette association est enrichie : 100 jours, chaque jour de la semaine ; 7 ans et 7 quarantaines le dimanche, les jours de fête et tous les jours de la Semaine Sainte. — Indulgence plénière, le premier jour de fête qui suit l'inscription, ainsi qu'aux fêtes suivantes : Noël, Circoncision, Epiphanie, Pâques, Ascension, Fête-Dieu, Pentecôte, Sainte-Trinité, Invention (3 mai) et Exaltation (14 septembre) de la Sainte Croix, Stigmates de Saint François (17 septembre), et le jour de la fête de ce Saint (4 octobre), tous les vendredis du mois de mars. Il faut avoir, durant ce mois, médité chaque jour sur la station fixée ; et, aux jours sus-mentionnés, s'être approché des Sacraments de Pénitence et d'Eucharistie, visiter une église et y prier pour le Souverain Pontife. Enfin celui qui est fidèle pendant un an à la méditation quotidienne de la station échue, peut gagner une indulgence plénière au jour de son choix, aux conditions ordinaires.

Puissent ces faveurs et ces avantages multiples attirer les âmes vers ces moyens populaires d'étendre la dévotion au Chemin de la Croix, et amener de nombreux chrétiens à faire de leur vie une méditation continuelle de la Passion de Jésus.

A. S.



PETITES NOTES SUR LA RÈGLE

· CHARITÉ NÉCESSAIRE

Les Tertiaires s'appliqueront... aux exercices de piété et aux bonnes oeuvres.

Ste Règle, chap. II. § 8.

NEST-CE pas une application de cette prescription, de la Règle que faisait Pie X, de sainte mémoire dans sa lettre du 8 septembre 1912 sur le Tiers-Ordre ? *“ Dans la mesure du possible les Tertiaires prêteront leur concours à leurs curés pour l'enseignement de la doctrine chrétienne aux enfants et aux adultes dépourvus d'instruction. ”*

Sans aucun doute ; et il me sera permis d'attirer l'attention de nos Sœurs sur l'urgence de ce conseil. Plus le Canada, et particulièrement les centres industriels, deviendront le débouché de l'émigration mondiale, plus l'œuvre de la catéchisation deviendra importante et devra compter sur les dévouements laïcs ; et les étrangers ne seront pas seuls à bénéficier de ce zèle : bien des enfants de notre race y trouveront le salut.

Avez-vous jamais pensé, mes Sœurs, aux misères morales auprès desquelles vous vivez ?

Avez-vous jamais approché de certains taudis sordides, où gîtent la débauche, le vice, en attendant le crime ?... Hélas ! où les tares sont trop fortes, on ne descend pas volontiers... Le cœur s'ouvre très grand parfois devant certaines misères, mais il est des misères atroces qui répugnent : on fait son choix... Comme si Notre-Seigneur n'était pas mort pour tous, surtout pour les plus abandonnés !...

Avez-vous jamais pensé, Mesdames, que dans certains milieux, nommés peut-être abjects, il pousse de petites fleurs aimées du divin Jardinier, mais dont personne ne se soucie, lesquelles iront peut-être grossir le fumier du libertinage et

du vice parce que vous ne vous en serez pas occupées alors que vous l'auriez pu ?

Y avez-vous penssé ?...

Et vous êtes-vous dit, Mesdames — et Mesdemoiselles surtout, qui avez plus de loisirs et moins de devoirs — que ces pauvres petites fleurs pourraient s'épanouir, répandre un très doux parfum qui se communiquerait autour d'elles pour la plus grande gloire du bon Dieu, si un cœur se penchait vers elles, se faisant intermédiaire pour ainsi dire entre la bonté infinie de Dieu et la nature abaissée et misérable...

Mesdames !... et Mesdemoiselles surtout !... connaissez-vous bien la puissance que la bénédiction de Dieu peut donner à un apostolat accompli de toute l'âme ? Je ne veux pas vous citer de faits, *il faut* que vous fassiez l'expérience de cette bonté de Dieu bénissant d'une manière admirable le faible effort de sa créature... *Il faut* que vous vous donniez de tout votre cœur, — selon vos loisirs — à cette tâche sublime d'apprendre aux enfants délaissés et misérables qu'il y a un Dieu qui les aime, et qui les aime peut-être plus que les autres parce qu'ils sont malheureux.

Regardez autour de vous, Mesdames, il y a des milieux où le prêtre ne pénètre jamais, des milieux où on ignore tout de la Religion. Tâchez de vous ménager une entrée, si petite soit-elle dans ces milieux-là, pour aller conquérir au bon Jésus les âmes enfantines. Ce ne sera pas vous abaisser : s'incliner vers la misère n'abaisse jamais. Vous êtes intelligentes — vous avez surtout l'intelligence du cœur : c'est celle qui vaut le mieux. Le bon Dieu ne vous demande que la bonne volonté, et je vous assure qu'une fois engagées sur le chemin peut-être aride au début de ce dévouement, si vous y marchez de toute votre âme, les roses fleuriront.

Et ce qui vaut mieux, vous aurez aidé à la rénovation sociale en conduisant vers le bon Jésus de petites âmes qui auraient peut-être aidé à grossir l'armée du crime...

On parle de féminisme : c'est la mode en certains pays et en certains milieux. Faites du féminisme de la façon la plus vraie et la plus parfaite, en faisant passer vos âmes coura-

geuses et dévouées dans ces âmes d'enfants qui n'attendent qu'un souffle généreux pour s'épanouir sur le chemin du Devoir. Vous formerez ainsi des natures vaillantes et fortes, des cœurs sur lesquels Dieu règnera en Maître, des âmes enfin, comme l'Église et le monde en appellent pour être sauvés...

... Et notre bon Père Saint François, l'ami des petits et des humbles, vous bénira...

M.-F. V.

UN APÔTRE DU T.-O.

Le Père Jules du Sacré-Coeur



Il fut pour les Tertiaires de France une douloureuse nouvelle que celle que la presse du 29 septembre répandit : *Le R. P. Jules du Sacré-Cœur est mort hier.*

Le défunt fut en effet un généreux apôtre du Tiers-Ordre. La *Revue Franciscaine* de Bordeaux qui le nomme "un ardent propagateur et un sagace organisateur du Tiers-Ordre," ne dit rien de trop.

De bonne heure le P. Jules avait tourné du côté du Tiers-Ordre son activité débordante. Il avait vu là un magnifique champ à exploiter au profit des âmes, un grand devoir à remplir, beaucoup de bien à faire. Encouragé par les plus hautes autorités, il se donna à cette œuvre *corde magno et animo volenti*. Nous n'exagérons pas en disant que ce fut sa vie. Le résultat a été considérable.

Nous ne raconterons pas ici son histoire. Il faudrait pour cela retracer l'origine, l'évolution, le progrès d'un mouvement avec lequel sa vie d'apôtre se confond, et l'heure est

mal choisie pour cette tâche d'ailleurs difficile. Notre attention est retenue par les terribles événements actuels. Remettons à des temps plus tranquilles le récit des pacifiques conquêtes de l'idéal franciscain durant ces dernières années.

Jules Simon Maynadié naquit à Azille (Aude) le 5 novembre 1842, de parents profondément chrétiens. Fils unique, la situation de sa famille lui permettait d'espérer une vie facile, brillante peut-être ; mais la piété du foyer paternel le porta tout naturellement vers le sanctuaire. Il fit ses études au Petit, puis au Grand séminaire de Carcassonne. Avant son ordination, il obtint la faveur d'aller à Rome, pour y poursuivre, au collège Romain, sous la conduite de maîtres distingués, son instruction cléricale. Il y resta six mois, nourrissant son intelligence de la plus saine doctrine, empreignant son âme d'esprit catholique et remplissant jusqu'au bord son cœur de cet amour de l'Eglise et du Pape qui l'inspira si bien dans tout le cours de sa vie.

Ordonné prêtre à Carcassonne le 5 novembre 1867, il fut d'abord nommé vicaire à Montréal de l'Aude, puis curé de Treilles. Les documents nous manquent pour dire comment l'abbé Maynadié s'acquitta de ses fonctions, mais le fait de les avoir quittées pour embrasser une vie plus austère et se livrer à un plus large apostolat indique assez que son âme de jeune prêtre ne cessait pas d'aspirer au plus parfait et ne connaissait qu'une joie : se dévouer au salut des âmes.

Or en ce temps-là, les Frères Mineurs, récemment restaurés par le P. Joseph Areso, commençaient à évangéliser le midi de la France. L'Abbé Maynadié dut rencontrer ces modestes et laborieux apôtres qui allaient de village en village, annonçant le royaume de Dieu. A travers leur bure grossière et leur extérieur pénitent il vit toute la beauté intérieure de Saint François. Il était gagné à un idéal qui le posséda désormais tout entier.

En juillet 1871, il se présentait au noviciat des Franciscains à Branday (Gironde) et le 2 août suivant il revêtit l'habit religieux. Sa profession simple eut lieu le 3 août 1872. Trois ans après il prononçait ses vœux solennels (1875). A cette

«
l
f
c
I
l'
n
n
p
m
cc
t
R
du
jo
all
ge

Bé
cet
et
tio
fest
cau
sell
cev.
cisc
Il
tion
l'un
"
laise
"
saten
qui :
"
trace

date ses supérieurs lui confièrent la tâche délicate de former les jeunes recrues de l'Ordre. Il eut à cœur d'imprimer profondément dans l'âme de ses novices, dont plusieurs étaient des sujets d'élite, l'image austère et douce du séraphique Père. Il avait lui-même bien enraciné dans le fond du cœur l'amour de tout ce qui est catholique ou franciscain. Il communiqua à ses novices, avec ce double amour, l'ardeur même de son âme, ardeur qui se transformait si aisément en piété et en flamme apostolique. Plusieurs de ceux qu'il forma lui gardèrent jusqu'à la fin, non pas seulement un reconnaissant souvenir, mais un filial attachement. Nous serait-il permis de citer, parmi ces derniers, le R. P. Pascal, de Roubaix, qui fut son plus brillant disciple dans l'apostolat du Tiers-Ordre, surtout auprès des hommes. Retenu aujourd'hui, pour peu de temps, espérons-le, dans les lignes allemandes, il n'a pu rendre à son ancien maître le témoignage que son cœur, nous le savons, ne lui aurait pas refusé.

En 1879, le P. Jules fut nommé gardien du couvent de Béziers. Deux œuvres surtout signalèrent son passage dans cette ville : l'organisation de la Fraternité du Tiers-Ordre et l'achèvement de la chapelle conventuelle dont la bénédiction par Mgr de Cabrières fut l'occasion d'une belle manifestation de foi religieuse et de sympathie pour les Franciscains. Deux fois, dans la suite, le P. Jules fut appelé au conseil de la Province comme Définiteur ; enfin, en 1894, il recevait du Rme P. Louis de Parme, Ministre Général des Franciscains, le titre de Commissaire Général du Tiers-Ordre.

Il se montra, dans ces diverses charges, l'homme de l'action intense et ordonnée. Voici comment nous le dépeint l'un de ses confrères qui l'a bien connu :

“ Le P. Jules était souvent malade, mais entre deux malaises l'homme d'action énergique se redressait toujours.

“ C'était un caractère. L'activité, l'ordre, l'esprit organisateur en formaient le relief et ce relief impressionnait ceux mêmes qui n'arrivaient point à voir dans sa perspective personnelle.

“ Dans les charges à l'intérieur ou au-dehors, il laissa les traces de son passage, et ceux qui reçurent sa formation s'ac-

cordent à proclamer qu'il tenait sans cesse son monde en haleine et que ce maladif donnait l'exemple du travail en exigeant des autres un rendement intense."

Le P. Jules avait du cœur. Il savait se montrer très bon, très serviable, très généreux. Il avait un zèle que l'on pouvait trouver parfois tumultueux, mais qui était sincère et surnaturel. Il devinait souvent les âmes, les réveillait de leur sommeil, les orientait vers la vie parfaite et l'apostolat. Pour lui d'ailleurs il n'y avait pas de vie parfaite qui ne s'exprimât, sous une forme ou l'autre, par l'apostolat. Nous avons rencontré dans nos visites des Fraternités des âmes simples et droites, d'humbles femmes des champs qui nous déclaraient lui devoir beaucoup et trouver encore près de lui, de longues années après son passage, des conseils et des encouragements précieux.

Notre Commissaire Général du Tiers-Ordre eut des collaborateurs et des amis. Il en eut dans tous les pays et dans tous les rangs de la société. Des laïques pieux et distingués lui prêtèrent leur appui. Citons seulement le vénérable Léon Harmel qui aime le P. Jules comme un fils et qui, communiant avec lui dans la pensée de Léon XIII, voulut bien devenir son inlassable et précieux second dans l'organisation des Congrès et des pèlerinages franciscains.

Du reste, partout, se firent un devoir et souvent un plaisir de le seconder tous ceux qui virent en lui, sous l'écorce un peu rude et le zèle un peu remuant, l'ouvrier intelligent et obstiné d'une grande œuvre.

Il nous faut reconnaître que pour bien des motifs, il laisse peu de disciples. Mais reconnaissons lui aussi ce mérite d'avoir chaudement encouragé tous les talents qu'il devinait, toutes les bonnes volontés même. Il s'effaçait volontiers devant celui qui, croyait-il, parlait ou écrivait mieux que lui. Quand on avait gagné sa confiance, on pouvait s'attendre à recevoir de fréquentes lettres pleines de conseils, d'affections, d'encouragements... et de travail à faire. La jeunesse franciscaine l'intéressait particulièrement et il ne manquait pas une occasion de lui communiquer l'amour de l'idéal séra-

phique et l'élan pour l'action telle qu'il la comprenait.

Le P. Jules, sans le secours des moyens oratoires et humains, mais par la seule exposition très nette de l'idée, sut gagner au Tiers-Ordre un nombre considérable d'adeptes recrutés dans tous les milieux. Il possédait un carnet où il notait les noms des personnages ecclésiastiques ou laïques qu'il recevait. Le 31 janvier 1897, il eut la joie et l'honneur d'inscrire, à Rome, un nom prédestiné, celui de Mgr della Chiesa, dont il reçut ce jour-là la profession dans le Tiers-Ordre de Saint François.

“ Nous étions seuls à cette cérémonie, écrivait-il quelques semaines avant sa mort ; j'y apportai toute la gravité des cérémonies les plus nombreuses : rien n'y manqua, pas même l'allocution d'usage. J'imposai au nouveau profès le nom de Frère Léon. ”

“ Depuis, continue le Père, nos relations n'ont jamais cessé. . . Mgr della Chiesa me remerciait de cette grâce dont j'avais été l'instrument pour lui et il montrait sans cesse une grande dévotion pour le Séraphique Père. Toutes les fois que je revenais à Rome, je lui faisais plusieurs visites et j'étais toujours reçu avec la plus grande affabilité et une grande affection. ”

Le futur Pape eut toujours en effet pour celui qui avait reçu sa profession dans le Tiers-Ordre, et dont il appréciait le zèle et la compétence, toutes les délicatesses d'un fils à l'égard d'un père. A Rome, le P. Jules lui avait demandé sa photographie, mais Mgr della Chiesa *ne l'avait pas*. Une nouvelle demande lui est adressée lors de sa promotion au siège de Bologne et aussitôt il expédie une grande photographie avec ces mots de sa main : “ Jacques, archevêque de Bologne, au R. P. Jules, auquel il doit de pouvoir se dire Tertiaire Franciscain. ”

Au terme d'une vie qui ne fut pas exempte d'épreuves, le P. Jules eut donc cette grande consolation de voir monter sur la chaire de Pierre, celui qu'il pouvait considérer comme son fils en Saint François. Son attachement au Saint-Siège, son zèle à propager le mot d'ordre des Souverains Pontifes

touchant le Tiers-Ordre recevait ainsi une récompense éclatante. Ses derniers jours, assombris par tant de tristesses, en reçurent une dernière grande joie qui lui permit de chanter, dans la reconnaissance et l'espoir, le *Nunc dimittis* du serviteur fidèle.

Il pouvait mourir, l'œuvre qui fut sa vie avait un protecteur puissant et dévoué. La pensée de Pie X et de Léon XIII que le P. Jules avait si généreusement servie sera reprise par celui que l'Église vient d'acclamer avec tant de joie et tant d'amour comme l'homme providentiel de nos jours troublés.

Malgré les soins les plus dévoués, le mal empirait, ses traits de plus en plus altérés annonçaient un dénouement prochain.

On était au lundi 28 septembre. — Depuis quelques jours, sacrifice pénible, ses forces ne lui avaient pas permis de dire la sainte messe. Ce lundi donc, après avoir communiqué le matin, il avait pu, dans la journée, se livrer à ses occupations habituelles, priant, écrivant, accueillant comme d'ordinaire ceux qui venaient le visiter. Le soir, vers sept heures, ayant terminé son bréviaire, pris quelque peu de nourriture, il se sentit plus fatigué et s'alita. Bientôt une crise plus violente d'angine de poitrine se déclarait, et vers huit heures et demie, après avoir reçu les derniers sacrements, il expirait, tandis qu'on lui récitait les prières des agonisants.

A Clermont, où le Père était bien connu, on apprit cette nouvelle avec une réelle émotion, et l'on vint en grand nombre prier près de sa dépouille mortelle. MM. les doyens de Clermont et d'Azille, ses amis personnels, par des obsèques vraiment touchantes, ont tenu à lui donner cette nouvelle preuve de leur sympathie, partagée, dans la circonstance, par un nombreux clergé. Au moment de l'inhumation, M. le curé d'Azille, en quelques paroles pleines de tact et de délicatesse, fit ressortir la vie et l'œuvre du regretté défunt, dont sa ville natale gardera la mémoire. Il repose maintenant avec son excellente mère, dans ce monastère des Pauvres Clarisses qu'il avait fait construire en 1891 avec son patrimoine.

Tous les Tiersaires voudront unir en faveur de cet apôtre dévoué de la cause franciscaine, leurs supplications à celles de ces saintes religieuses.



S. E. LE CARDINAL P. GIUSTINI
Protecteur de l'Ordre Franciscain.

Le Cardinal Filippo Giustini



LUSIEURS fois déjà nous avons entretenu nos lecteurs de l'Eminentissime Cardinal Protecteur des Ordres Franciscains. Nous sommes heureux de pouvoir leur donner son portrait authentique, gravé par les soins de notre Curie Généralice.

Voici le bref résumé de la vie du Cardinal Giustini :

Il naquit à Cineto-Romano, diocèse de Tivoli, le 8 mai 1852. Il fut ordonné prêtre le 23 décembre 1876. Docteur en philosophie, théologie et droit canon, il a professé le droit romain à l'Apollinaire et a rempli les importantes fonctions d'auditeur de la S. Rote, préfet des Etudes au Séminaire romain de S. Apollinaire, secrétaire de la C. des Evêques et Réguliers et des Sacrements, consultant du Saint-Office, de la Propagande et du Concile, membre de la commission de Codification du droit canonique. Il est préfet de la Congrégation des Sacrements et membre de la C. du Concile et des Affaires extraordinaires. Mgr Giustini fut créé cardinal diacre du titre de Saint-Ange in Pescheria au consistoire du 25 mai 1914, en même temps que Mgr Della Chiesa, aujourd'hui Benoît XV, était honoré lui-même de la pourpre.

Le 24 octobre 1914, par billet de la Secrétairerie d'Etat, il était nommé protecteur des Franciscains et le 8 novembre, il prenait possession de sa charge dans l'église Saint-Antoine.

L'Eminentissime Cardinal Giustini a aussi pour mission de couvrir de sa protection le Deuxième et le Troisième Ordres de Saint François. A la cérémonie dont nous venons de parler assistaient, pour ce motif, des religieuses de diverses congrégations franciscaines. Son Eminence les reçut à la sacristie et les admit à baiser son anneau. Les religieuses

Franciscaines Missionnaires de Marie étaient là au nombre d'une cinquantaine.

Ces dernières ont eu, depuis, la joie de recevoir chez elles, *via Giusti*, la visite du cardinal Protecteur, accompagné du Révérendissime P. Pacifique Monza, du P. Procureur Général, du P. Colombar, Définitéur général français, d'un autre définitéur général et d'une dizaine de religieux franciscains.

Le Révérendissime P. Pacifique Monza présenta l'Institut au cardinal Protecteur et en fit l'éloge par cette parole qu'il avait recueillie sur les lèvres de Pie X : " Le secret de son étonnant accroissement est dans l'esprit de sacrifice de ses membres. "

La réponse de Son Eminence fut d'un accent paternel : " L'Institut, a-t-il dit en résumé, attend de moi protection, conseil, dévouement, il peut être sûr qu'il l'aura ; mais moi j'attends de lui, de tous ses membres, fidélité à son esprit, à la Règle ; ainsi se réalisera de plus en plus ce qu'a dit le Révérendissime P. Général, que le secret de sa prospérité réside dans son amour du sacrifice pour Dieu et les âmes. "

Une fois encore nous recommandons aux prières de nos Frères et Sœurs du Tiers-Ordre, l'Eminentissime Seigneur F. Giustini.

Loyauté

La vérité ne veut pas de déguisement ; notre drapeau doit être déployé ; c'est seulement par la loyauté et la franchise que nous pourrons faire un peu de bien, combattus, certes, par nos adversaires, mais respectés par eux, de manière à conquérir leur admiration, et peu à peu leur retour au bien.

Voilà mes sentiments que vous pourrez en toute occasion favorable faire connaître à tous ceux qui en ont besoin, leur affirmant que le Pape pense ainsi.

Pie X, Pape, 20 octobre 1912.



Nouvelles de Rome



TREMBLEMENT DE TERRE. Le gros événement de janvier a été le tremblement de terre qui a couvert de ruines la majeure partie des Abruzzes. A Rome, nous en avons été quittes pour la peur ; le 13 janvier au matin, une violente secousse suivie d'un mouvement ondulatoire qui semblait ne pas vouloir finir, jeta la panique dans la population qui s'empessa de vider les maisons pour se réfugier dans les rues et sur les places. Quelques lézardes de manifestèrent dans plusieurs bâtiments, une des colossales statues qui surmontent la façade de Saint-Jean de Latran s'abîma avec fracas sur le sol, la croix de marbre qui décorait le fronton de Saint-Paul-hors-les-murs fut brisée et jetée par terre, etc... Des rumeurs couraient de bouche en bouche, annonçant d'autres dégâts. On prétendit que la statue de Saint Paul sur la Colonne Antonine avait tourné sur elle-même et que la colonne elle-même s'était fendue. Toute la journée, ce fut un pèlerinage ininterrompu à la place Colonna, pour constater le phénomène ; mais on avait beau regarder, on ne voyait rien d'anormal et les vieux Romains de déclarer que la statue avait toujours été tournée telle qu'on la voyait, qu'il n'y avait donc rien de changé.

Hélas ! dès le soir et surtout le lendemain, on apprit que la secousse sismique dont le centre était dans les Abruzzes y avait causé des désastres. De la ville d'Avezzano et de

50 bourgs et villages, tout autour, il ne restait que des ruines. Les nouvelles arrivaient peu à peu, tardivement, par suite de la ruine des bureaux télégraphiques et la catastrophe se confirmait, immense, au-delà de ce qu'on pouvait supposer. Les secours furent organisés, et bientôt, l'unique ligne de chemin de fer qui va de Rome aux Abruzzes, charria vers les lieux désolés des secours de toute espèce, ramenant au retour des trains de blessés, d'orphelins et de rescapés. 8,000 personnes furent ainsi reçues à Rome dans les divers hospices et hôpitaux dont bon nombre improvisés pour la circonstance.

A Saint-Antoine, en notre maison généralice, le Rme Père Général ému de compassion sur l'abandon de tant de pauvres enfants devenus orphelins en reçut 50 qu'on logea dans la grande salle des séances, la plus belle de la maison.

Les Franciscaines Missionnaires se montrèrent d'un dévouement et d'une générosité sans bornes. Encore encombrées des orphelins et orphelines du tremblement de terre de Sicile, elles reçurent de nouveau plus de 200 enfants et jeunes filles privés de tout. En même temps, on leur confiait à la gare le service de réception des blessés et réfugiés, qui comprenait une salle de pansements provisoires, une cuisine économique, un hôpital temporaire ; trente religieuses étaient ainsi occupées jour et nuit, à la gare, pendant qu'une trentaine d'autres donnaient et donnent encore leurs services dans des hospices et refuges improvisés en ville.

LE PAPE ET LES RÉFUGIÉS. Le Saint-Père ouvrit son hôpital de Sainte-Marthe aux blessés du tremblement de terre et ce fut un véritable événement qui défraya toute la presse et donna lieu à toutes sortes de commentaires et pronostics, quand on apprit qu'il s'était rendu personnellement à Sainte-Marthe, pour visiter, bénir et reconforter les blessés. Bien que l'hôpital soit propriété du Saint-Siège et attendant aux locaux du Vatican, il a cependant été construit depuis la prise de Rome, sur un terrain situé en dehors du territoire pontifical. On peut donc dire que le Pape est sorti du Vatican où il se tient renfermé, prisonnier depuis

1870. Cela explique l'émotion causée par ce fait dans les divers milieux romains. Une souscription ouverte par le Saint-Père lui permettra de plus de recevoir bon nombre de pauvres orphelins.

GROSSE EPREUVE POUR PLUSIEURS PROVINCES. Dans les Abruzzes et dans la partie de la Province Romaine éprouvée par le fléau, l'Ordre compte un grand nombre de couvents. Comme aucune nouvelle n'en parvenait au Rme Père Général, Sa Paternité dépêcha deux Pères avec des secours vers ces régions infortunées, et bientôt, l'on connut l'importance du désastre pour l'Ordre. La Province Saint-Bernardin des Abruzzes est pour ainsi dire, entièrement ruinée ; il ne s'y trouve pas un couvent qui n'ait subi des dégâts, plusieurs sont très gravement endommagés et rendus en partie inhabitables, trois : Celano, Tagliacozzo et Magliano, sont entièrement détruits. De graves dommages furent également subis par plusieurs couvents des deux Provinces Romaines dont Civitella, Subiaco, Artena, etc... Toutefois, par une protection manifeste dont nous ne saurions trop remercier la Divine Providence, bien que tous ces couvents fussent habités et plusieurs par les clercs et les élèves du Collège séraphique, nous n'eûmes à déplorer aucune perte de vie, ni aucune blessure grave ; chose d'autant plus remarquable que pour d'autres Ordres ou Congrégations, des communautés entières ont péri sous les ruines, plusieurs avec tous leurs élèves et pensionnaires ! *A flagello terræmotus, libera nos, Domine !* Du fléau du tremblement de terre, délivrez-nous, Seigneur ! Comment ces couvents, dont plusieurs remontent au temps du Séraphique Père se relèveront-ils de leurs ruines en ces jours malheureux où la guerre déssole et appauvrit l'Europe et le monde ? La charité cependant n'a pas perdu ses droits et nul doute que la grande famille franciscaine saura venir en aide à ceux de ses membres que Dieu éprouve en ce moment.

NOS SAINTS. Au début de l'année, la S. C. des Rites a coutume de publier une liste des grandes causes de béatification et de canonisation auxquelles elle consacra une séance

importante au cours de l'année. Sur neuf causes qui sont ainsi spécifiées pour 1915, il y en a six françaises, les trois autres sont italiennes. Parmi les premières, l'Ordre compte celle du Vén. Jean-Baptiste de Bourgogne. Outre celles-là, beaucoup d'autres sont encore traitées dans des séances secondaires. C'est ainsi que le 9 février, dans sa réunion ordinaire, la S. C. des Rites a traité de la cause des martyrs irlandais qui ont versé leur sang pour la foi de 1537 à 1713. On sait que parmi ces martyrs, il y a une centaine de Franciscains, dont un évêque : Corneille O'Devany, évêque de Down et Connor.

NOUVEAU CALENDRIER PERPÉTUEL. Les "*Acta Ordinis*," Revue officielle de l'Ordre, ont publié dans leur dernier No le nouveau Calendrier du Bréviaire franciscain, approuvé par la S. C. des Rites, le 4 juillet 1914. Il s'y trouve de nombreuses et importantes modifications imposées par les décrets liturgiques de ces derniers temps. Ces modifications toucheront également les Tertiaires qui ne devront pas s'en étonner ; néanmoins, elles n'auront leur application qu'avec la publication du Nouveau Bréviaire et du Nouveau Missel de l'Ordre. Outre les Bienheureux des deux autres branches du 1er Ordre, dont nous ne fêtions précédemment que les Saints, ont été introduits dans notre office bon nombre de Saints et Bienheureux des trois Ordres, béatifiés ou découverts depuis. Tels sont : les Bienheureux Gérard de Cagnoli, Jean-Bte de Fabriano, Gandolphe de Binasco, Julien de la Vallée, Jean de Cétina, Pierre de Duenas, Christophe de la Romagne ou de Cahors, Antoine Bonfadini, martyrs ou confesseurs du 1er Ordre ; les Bienheureuses Pétronille de Troyes et Marie Madeleine Martinengo, du 2e Ordre ; les Bx Hippolyte Galantini, Guillaume de Sciclé ; Vivald, Jean-Bte Vianney, Nicolas de Furca-Palena, Barthole de S. Géminien, Marianne de Jésus Parédès, Madeleine Postel, du 3e Ordre et enfin, St. Benoît-Joseph Labre, cordigère. On aurait bien voulu introduire dans ce nouveau calendrier, plusieurs autres Saints ou Bienheureux qui très-probablement ont appartenu au Tiers-Ordre, telle par exemple, la

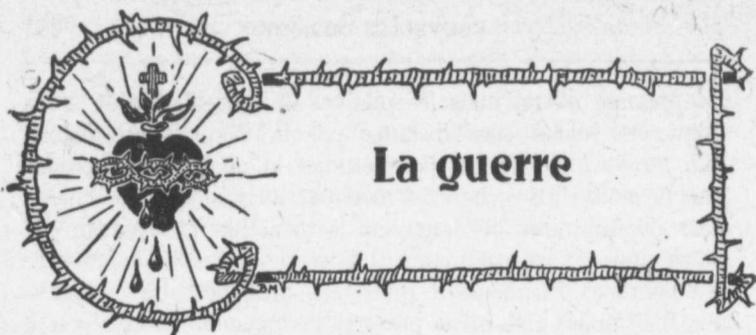
Bse Jeanne d'Arc, mais les preuves de leur Tertiariat n'ont point été jugées convaincantes par la Commission historique réunie à Quaracchi pour étudier la question. Espérons que de nouvelles recherches mettront au jour des documents plus péremptaires et donneront satisfaction à beaucoup de pieux désirs ; en attendant, voilà déjà un assez longue liste de Saints et Bienheureux qu'il sera utile de faire connaître aux Tertiaires afin qu'ils puissent les honorer et invoquer à meilleur escient. D'autres ne manqueront pas de s'ajouter à la liste avec le temps, car déjà, parmi les causes en instance, il se trouve bon nombre de Tertiaires bien authentiques.

LE SAINT-PÈRE ET LE TIERS-ORDRE FRANCISCAIN. Les circonstances actuelles ne favorisent pas les démonstrations publiques auprès du Pape. A défaut cependant d'occasions solennelles, le Saint-Père ne laisse point passer les occasions plus intimes de manifester son attachement pour le Tiers-Ordre. Dernièrement, dans une audience privée accordée au T. R. P. Raphaël Delarbre, celui-ci offrit au Saint-Père ses *Méditations liturgiques et franciscaines* en cours de publication. Benoît XV daigna en agréer l'hommage en déclarant qu'il s'en servirait certainement pour sa méditation quotidienne et qu'il y trouverait un lien pour s'unir davantage à la famille franciscaine dont il est membre. Que les Tertiaires prient beaucoup pour leur auguste confrère et Père très-saint afin que durant ces temps difficiles, il continue de guider sûrement la barque de Pierre au milieu des écueils de toute sorte et demeure pour les nations comme pour les individus, le centre de l'union et de la paix dans la justice et la vérité.

ROMANUS.

Le ciel et la terre me crient sans cesse et toutes choses me disent : Aime de tout ton cœur Celui qui t'aime et te désire avec une telle ardeur, qu'il nous a tous faits pour t'attirer à lui. . . Je voudrais aimer davantage, si aimer davantage était en mon pouvoir ; mais je ne puis donner plus que moi-même ; je me suis donné tout entier.

N. P. S. François.



La guerre

LETTRE DU PROVINCIAL DES FRANCISCAINS BELGES
AU PÈRE GÉNÉRAL DE L'ORDRE

Nous sommes heureux et fiers de placer sous les yeux de nos amis, cette magnifique lettre qui met en évidence la bravoure, le dévouement et le patriotisme de nos confrères de la noble Belgique.

RÉVÉRENDISSIME PÈRE GÉNÉRAL, — Je vais essayer de vous faire parvenir cette lettre par la Hollande ; toute communication postale est abrogée en Belgique. Pauvre Belgique ! Vous nous le disiez si souvent en riant pendant le Chapitre. Hélas ! Votre Paternité Révérendissime peut le répéter, en cette heure, en toute vérité. Elle est pauvre parce que ses villes avec tous leurs trésors artistiques sont brûlées ; c'est à l'heure actuelle le tour d'Ypres, la vieille et la riche ; elle est pauvre parce que ses champs sont dévastés et sa population spoliée de ses biens et de ses vivres ; elle est pauvre parce que ses populations sont traquées et pourchassées et tuées ; elle est pauvre parce qu'elle perd ses fils sur les champs de bataille. Mais elle est riche ! Père Révérendissime, parce qu'elle a gardé l'honneur, la fidélité à la parole donnée ; elle est riche en espoir dans l'avenir, car elle sait se battre et elle sait souffrir. Et si je ne me trompe, ce sont là des ressources qui font revivre un peuple. A la garde de Dieu ! nous sommes battus mais non conquis ! La Belgique revivra !

Vos religieux aussi sont courageux, Père Révérendissime. C'est d'eux que je veux vous parler maintenant ; car je comprends que votre cœur de Père souffre avec nous. Vous avez appris à nous connaître et vous avez bien voulu nous dire que nous étions de "braves enfants." Nous n'avons pas démerité depuis.

Votre humble serviteur fait un rude apprentissage de Provincial ! Mais l'on veut bien dire autour de moi que la Providence elle-même a eu soin que le Chapitre eût lieu un mois plus tôt que d'habitude !

Dès le mois d'août plusieurs de nos Pères et de nos Frères Clercs et Lais ont été appelés à l'armée. J'ai permis à quelques-uns de s'engager comme ambulanciers et aumôniers et j'ai laissé partir comme volontaire un clerc, ancien officier. Il y a eu un moment où nous avons eu une soixantaine de religieux de notre Province à l'armée. Lorsque la correspondance était encore possible, je me suis rendu moi-même plus d'une fois au milieu d'eux et de l'armée pour les encourager et les exhorter au bien. Je n'ai cessé de les engager à conserver l'habit religieux, parce que je savais que l'habit était un signe de confiance pour les soldats. C'est avec fierté que j'ai appris que nos religieux-soldats ont fait louer et bénir le nom franciscain dans l'armée. Si mes larmes ont coulé lorsque j'ai appris la mort héroïque sur les champs de bataille du jeune Père Grégoire Ardies, le 12 septembre, à Wesemael, j'ai été fier d'offrir cette innocente victime sur l'autel de la patrie. Il fut frappé à mort au moment où il ramassait un blessé. Grâce à Dieu, tous les autres Pères, Frères Clercs et Lais sont sains et saufs à l'heure actuelle. La plupart sont au milieu de nos vaillants soldats. Bénissez-les, Père Révérendissime !

Au commencement de la guerre plusieurs de nos couvents furent convertis en ambulances, d'autres disposèrent à cet effet de leurs grandes salles du Tiers-Ordre. Ainsi : Hasselt, Saint-Trond, Liège, Malines, Bruxelles, Lokeren, Thielt, Gand, eurent leurs malades ; plus tard ces ambulances servirent de refuge à nos pauvres fugitifs.

J'ai réussi, à l'exception de deux de nos couvents, à voir une ou deux fois toutes nos maisons. En ces tristes circonstances les religieux sont heureux de voir leur Provincial qui tâche d'être le trait d'union entre les communautés et les religieux. Jamais, Révérendissime Père, nous n'avions eu des preuves si éclatantes de la protection divine. Non seulement les religieux vont bien, mais nos communautés ne manquent de rien. Tel couvent reçoit même plus d'aumônes qu'en temps de paix !

Tous les couvents à l'exception d'un seul n'ont cessé d'être habités au moins par quelques religieux. Malines fait exception ; encore ne fut-il abandonné que pour quelques jours et fûmes-nous les premiers de tous les prêtres à y retourner ; de sorte que notre église fut la seule ouverte à Malines pendant un certain temps.

Le couvent de Malines a souffert du bombardement ainsi que ceux de Namur et de Dixmude. Les deux premiers ont subi des dégâts relativement petits ; le dernier qui est toujours sur la ligne de feu est plus gravement endommagé.

Aux premiers temps de la guerre, nos ennemis furent particulièrement atroces. Sous prétexte que les prêtres engageaient les civils à tirer sur les troupes allemandes, ils ont fusillé civils et prêtres. Une peur justifiée envahissait alors les âmes et la fuite vers la Hollande et l'Angleterre a commencé.

J'ai reçu alors des télégrammes de nos confrères de Hollande et d'Angleterre dans lesquels les Provinciaux offraient à nos religieux la plus bienveillante hospitalité.

J'avais donné à nos religieux la permission de mettre leur vie en sûreté lorsque le danger se présenterait. Mais je me réservais de leur indiquer le lieu de sûreté, dans lequel ils pouvaient se rendre, c'est-à-dire nos couvents de Hollande et d'Angleterre. Je priais les religieux de rester au moins à plusieurs, dans les couvents où la population ou une notable partie resterait afin de consoler et de secourir les habitants. Je leur rappelais qu'ils avaient l'occasion d'écrire une belle page dans l'histoire glorieuse de l'Ordre. C'est avec une

noble fierté que je puis vous communiquer, Révérendissime Père, que dans toutes nos maisons quelques religieux sont restés au milieu du peuple éprouvé, au danger de leur vie. Aussi, le peuple nous a pris, si possible, dans une plus grande affection. Assez de religieux se sont enfuis en Hollande et en Angleterre. A l'heure actuelle 46 se trouvent en Angleterre et 9 en Hollande. Je les prie aussi de rentrer, maintenant qu'un calme relatif est revenu et que les évêques appellent leurs prêtres fugitifs.

Je n'ai cessé aussi d'exhorter les religieux à la prière et la pénitence. Nous étions trop gâtés en Belgique ; le bon Dieu nous éprouve par pure bonté paternelle.

Père Révérendissime, vos enfants sont courageux et pour qu'ils puissent persévérer dans leur confiance, bénissez-les tous et en particulier votre humble serviteur.

P. ALBAN LISMONT,
Min. Prov.

Turnhout, 12 novembre 1914.

NOTRE PORTE-DRAPEAU

Le 27 janvier dernier, le communiqué officiel français du soir disait :

... " A l'ouest de Craonne, la nuit a été calme. Les combats des 25 et 26 dans cette région ont présenté la physionomie suivante : après un bombardement prolongé et intense de projectiles de gros calibre et de bombes, l'infanterie allemande a attaqué sur le front Heurtebise-Bois Foulon ; elle a été repoussée partout avec de grosses pertes, sauf à la Creute.

Un éboulement provoqué par la chute de gros projectiles a obstrué l'entrée d'une ancienne carrière qui servait de magasin et d'abr' à la garnison de nos tranchées de la Creute (2 compagnies) ; ces troupes s'y sont donc trouvées prises. L'ennemi ayant ainsi pris pied à la Creute s'est infil-

tré dans le Bois Foulon et a rendu intenables les tranchées avoisinantes que nous avons dû évacuer. Les contre-attaques qui nous ont rendu une bonne partie du terrain perdu ont été très brillantes ; l'ardeur de nos troupes s'est montrée au-dessus de tout éloge. L'ennemi a subi des pertes très élevées ; il a laissé un millier de cadavres sur le terrain. Les prisonniers faits appartiennent à 4 régiments différents, ce qui montre bien l'importance de l'attaque."...

Le 28 janvier, le communiqué du matin ajoutait les détails suivants :

... " Dans la région de Craonne, les pertes totales subies par les Allemands le 25 et le 26, atteignent certainement l'effectif d'une brigade. Les prisonniers ont tous l'impression d'avoir subi un gros échec.

Nos pertes en blessés, tués ou disparus pour ces 2 journées sont de 800 hommes environ, à la fois par l'intensité du combat et par l'effondrement partiel signalé hier, d'une ancienne carrière où 2 compagnies s'étaient abritées pendant le bombardement et se sont trouvées emmurées. Elles ont dû tomber vivantes aux mains de l'ennemi pendant la 1ère partie de l'attaque. Nos contre-attaques nous ont rendu la totalité du terrain disputé."...

De leur côté, les Allemands disaient : " Sur les hauteurs de Craonne, les Français ont subi de lourdes pertes dans les combats du 25 au 27 janvier. Plus de 1500 morts ont été trouvés sur le champ de bataille et nous avons fait 1100 prisonniers."...

Toutes ces nouvelles n'étaient pas sans nous donner quelque inquiétude sur le sort de notre cher sergent. Dieu merci, trois cartes postales, datées du 29 janvier et du 1er février, sont venues nous rassurer.

Dans une lettre suivante, il disait :

" Comme je vous l'ai déjà dit précipitamment dans une carte quelconque, et comme d'ailleurs ont dû vous l'apprendre les communiqués officiels, ça a chauffé dur chez nous le 25 et le 26 janvier ; nous avons eu à supporter un choc formidable de la part d'un ennemi très supérieur en nombre

qui s'est rué sur nos tranchées avec une fougue à la "boche," c'est-à-dire tout-à-fait factice et due à l'alcool additionné d'éther, dont ces guerriers nouveau-siècle avaient été largement abreuvés. Ils n'ont d'ailleurs intimidé personne et n'eût été l'effondrement d'une partie de nos tranchées, sous le feu nourri de l'artillerie qui tira sans interruption pendant trois longues heures, pour préparer l'attaque, nous aurions remporté le plus brillant succès, puisque nous n'avons finalement rien perdu, comme terrain ; que nous avons eu relativement peu de morts, tandis que les boches ont laissé des régiments entiers sur le terrain ; le plus triste pour nous a été de laisser 800 prisonniers environ aux mains des Barbares, qui les ont cernés après l'éboulement... Pour ma part, n'ayant pas eu à déployer le drapeau, je n'ai guère été exposé, lors de cette affaire, si ce n'est durant les 1000 mètres que j'ai dû faire sur une route découverte et battue par l'artillerie ennemie, pour rejoindre mon poste, au moment même de l'attaque ; là, j'ai vu la mort de près et je puis dire que j'y ai encore échappé par miracle, puisque les obus me sont tombés à droite, à gauche, devant et derrière, sans que le moindre éclat m'ait atteint. Il faut s'être trouvé dans une situation semblable pour en connaître toute l'horreur ; un moment, je ne le cache pas, j'ai eu l'idée de me terrer, pour laisser passer la rafale, mais vite je me suis ressaisi, et pensant que cette tentation n'était qu'une faiblesse, puisque j'étais en service commandé et que par conséquent je faisais mon devoir en avançant quand même, alors, me recommandant au Ciel, en pensant, savez-vous quoi ? que vous m'aviez, vous tous, mes bien chers frères, certainement mérité la protection toute spéciale dont j'avais besoin alors et... j'arrivai sain et sauf...

Depuis rien de nouveau dans notre secteur, mais nous sommes payés pour savoir que nous pouvons nous attendre à tout ; aussi, comme vous pouvez bien penser, nous faisons bonne garde...

Ce qui m'est le plus pénible actuellement, c'est que l'église du village qui nous sert de cantonnement de repos, ou

mieux de *rafraîchissement*, suivant le terme consacré, vient d'être transformée en ambulance... Il s'en suit qu'il n'est plus possible d'y célébrer la Sainte Messe et, de la sorte, j'en ai été privé le 2 et il en sera de même demain, jour de la fête de mon saint Patron. Suppléez donc, mes bien chers frères, vous qui êtes si bien placés pour cela et surtout demandez au Ciel que cette situation de votre pauvre frère change vite par un retour à la vie normale du religieux. ”

NOS RELIGIEUX SOLDATS

CHER RÉVÉREND PÈRE, Je vous écris pour vous dire que je suis encore en vie et en bonne santé, quoique un peu épuisé par mes trois mois de campagne. Hier cependant, j'ai bien cru que mon tour était arrivé : Voici l'histoire. J'étais de service aux premières lignes. A huit heures, je me promenais devant le poste avancé de secours quand le concert commence. Un obus éclata en l'air à 10 ou 15 pas, sur une "corvée" de 50 hommes, forme un soleil agrémenté d'une secousse formidable, mais ne fait de mal à personne. Quelques minutes après, deux ou trois autres arrivèrent sans causer plus de dégâts. Mais bientôt on vint de la seconde ligne réclamer ma présence. Vite, je traversai le ravin, sous la rafale, franchis le parapet et me trouvai en face d'un malheureux dont la cervelle s'échappait. Rien à faire ; la vie s'en allait goutte à goutte. Entouré de mes brancardiers et de quelques officiers et soldats, j'assistai impuissant à l'agonie du pauvre homme, quand un autre obus éclata au-dessus de nos têtes, nous couvrant de poussière. Nul n'avait bougé. Je fis transporter l'agonisant à l'écart. On arrive de nouveau : Vite ! un autre obus éclatant sur la même corvée avait fait plusieurs victimes.

Je traversai le ravin. Un soldat avait la région scapulaire gauche transpercée par un éclat qui s'était logé dans le poumon ; le malheureux râlait. Il fut pansé ainsi que quatre autres.

Je téléphonai pour demander une équipe supplémentaire de brancardiers.

Lorsque la rafale meurtrière sembla s'apaiser, j'allai faire un tour jusqu'aux tranchées, m'aventurant jusqu'aux sapes avancées. Par un regard rapide jeté en sautant au-dessus du parapet, je pouvais voir, à 25 mètres le réseau de fils de fer barbelé qui défend l'approche des tranchées ennemies. Peu après les mitrailleuses reprenaient leur air sinistre, semblable à un rapide crachement. Mais dans le boyau on n'a rien à craindre, sinon accidentellement.

Dans l'après-midi, nouvelle promenade sans émotion ; mais vers trois heures, on vint m'avertir qu'un soldat venait de tomber frappé d'une balle dans la tête, au bout d'une sape où il se tenait en sentinelle. J'y cours. Le malheureux était étendu sur le sol. Le haut du crâne avait été réduit en miettes et les fragments de la cervelle avaient éclaboussé les genoux, le sol, maculé les habits et tout l'équipement. Nous lui voilâmes la face ; elle était horrible à voir, et comme couverte d'un masque blanc d'épouvante où deux grands yeux bleu-clair s'ouvraient désespérément. C'était un spectacle affreux ! Nous eûmes une peine inouïe à transporter ces débris humains par d'étroits boyaux hors de la tranchée ; et l'équipe qui les transporta fut visée deux fois par des obus, en passant sur la crête qu'elle devait traverser en plein jour.

Ces scènes se renouvellent constamment. Dieu sait que je ne suis pas "froussard" et que sans m'exposer témérairement, j'accomplis simplement mon service ; mais quand je vais de jour aux premières tranchées, je me demande si ce n'est pas mon dernier jour. Nous sommes aussi exposés que de simples soldats, allant aussi loin et courant à leur secours là même où ils tombent. En cas d'attaque, toute la première ligne est irrémédiablement sacrifiée. Tant pis pour qui s'y trouve. Un mot explique tout, excuse tout, justifie tout : La Guerre. A vivre dans cette atmosphère d'horreur je comprends combien il est difficile de se soustraire à la haine qui semble devenir le plus sacré des devoirs...

Je comprends les exhortations de Jéhovah au Peuple juif :
 "N'épargnez personne : *Deus ultionum Dominus!*

Je pense souvent au Canada, douce contrée de paix ! Vous ne pouvez y comprendre ces horreurs. Tant mieux !

... Les austérités de nos saints restent en arrière des privations et des douleurs physiques, et surtout morales, de nos troupes. Si tout cela est chrétiennement supporté — et rien ne laisse supposer le contraire — la France a sur son territoire plusieurs millions de saints et de saintes.

J'ai parfois le bonheur de dire la sainte Messe. Je me recommande à vos prières. *Si j'y reste*, vous pourrez dire que le Père Denis est mort au champ d'honneur, en faisant son devoir tout simplement comme des milliers d'autres venus de notre Bretagne, mais qui eux laissent derrière eux des veuves désolées, des enfants sans pain, des foyers sans joie...

... Les prières seules peuvent quelque chose dans ce conflit qui menace de durer longtemps...

PÈRE DENIS.

(YVES CANO, infirmier militaire
 262e d'Infanterie, 87e secteur postal)

DANS LES BOIS D'ALSACE

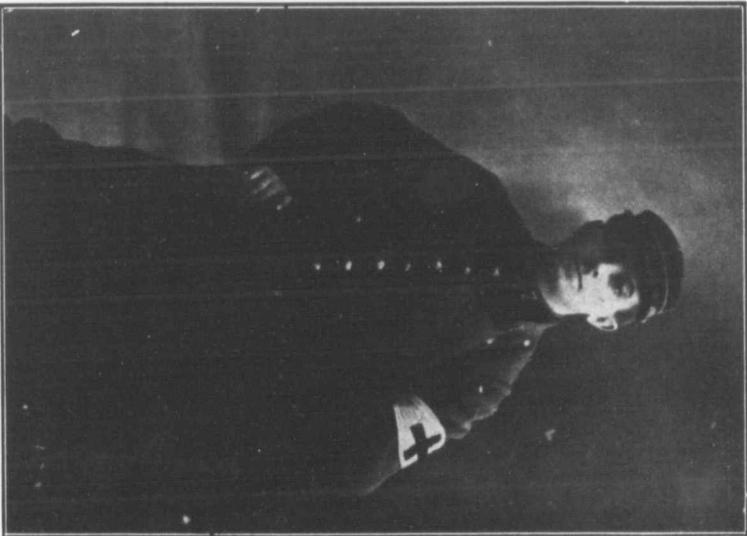
Comme je te l'ai écrit, nous venons de passer huit jours en plein bois comme de vrais charbonniers, dont nous avons d'ailleurs pris la couleur. Nous étions campés dans des maisonnettes de bois, remplies de fumée. Du reste, nous n'y entrions que pour dormir. Dès que nous avions mangé la soupe, le bœuf sempiternel et le *rata*, nous prenions un "thé au rhum" et comme les distractions étaient peu nombreuses, nous nous mettions sur notre planche. J'avoue que comme lit, c'est plutôt dur ! mais c'est curieux comme on s'y fait vite !

Imagine une grande baraque n'ayant que les 4 murs et le toit, au milieu une allée, et de chaque côté de l'allée 2 étages



EN RELIGIEUX

LE R. P. ARTHUR, O. F. M.



EN SOLDAT

c
l
l
l
i
c
n
e
c
b
st
—
se
ju
“

de rayons, mais cela ressemble moins aux " Pullman " qu'à une vaste bibliothèque. C'est sur les rayons que nous couchons, 4 par compartiments ; une petite échelle sert à monter à l'étage supérieur. A chaque bout de l'allée, brûle un foyer que nous entretenons à tour de rôle. La fumée s'en va comme elle peut. Ceux qui couchent en bas n'en souffrent pas trop ; mais ceux du haut sont " boucanés " comme de vrais jambons. J'avais justement la chance d'être dans les compartiments du haut. J'ai bien souffert de la fumée dans les yeux ; mais comme pour tout le reste, je m'y suis fait. Nous dormions là-dessus des 10 et 12 heures d'affilée ; nous étions en effet tout près de *nos travaux* et nous n'avions pas matin et soir des kilomètres à faire pour regagner notre campement ; et c'est précisément pour nous éviter la " trotte " que nous avons inventé cette installation. Chaque compagnie va l'occuper à son tour pendant huit jours.

FRÈRE PIERRE, Tertiaire.

LA PRIÈRE D'UN PEUPLE (1)

IL se fait, dans les pays neutres, depuis le commencement de la guerre, sous le couvert d'un appel à la conscience et dans l'unique but de gagner à l'Allemagne l'opinion catholique en ces pays, une propagande contre la France telle qu'on n'en a peut-être jamais vue et à laquelle aucun catholique de race française ne peut rester indifférent. Il va sans dire que cette propagande, souvent chèrement payée, fait partie du plan de guerre des Allemands et que, dans l'esprit de ceux qui l'ont préparée et qui la mènent, on ne doit pas se priver d'exploiter contre la France catholique l'anticléricalisme, hélas ! trop bien connu, de son gouvernement. On comprend, tout de suite, que c'est en Italie surtout que les agents allemands

(1) Nous reproduisons, de la *Semaine Religieuse* de Québec cette causerie si bien inspirée et si justement opportune. Ce " peuple qui prie " justifiera pleinement ce que dit le P. Denis dans sa lettre citée plus haut " du peuple qui souffre " avec patience les mortifications des saints.

s'efforcent de répandre la semence antifrançaise, en ayant soin d'y mêler la graine des promesses teutoniques au sujet de la défense future des intérêts catholiques dans le monde. Même en Amérique, et aux Etats-Unis tout particulièrement, la campagne se poursuit en sous-main, très active ; et il est à peine besoin de dire que même en dehors du milieu allemand, elle trouve, *chez certains ennemis de la langue française*, dont le zèle, sur ce point, est connu depuis longtemps, et qui semblent prêts à trouver que les Turcs ont du bon depuis que ces derniers combattent contre la France, un terrain propice que vient *engraisser encore la haine de l'Angleterre*.

Dans tous ces milieux, très divers de composition, mais animés d'une même antipathie, on s'est entendu pour faire le silence sur les atrocités allemandes ; ou bien, quand on se trouve en présence de faits prouvés, on couvre tout cela du mot, devenu magique, d' "exagération" et l'on ne se fait pas faute de répéter à satiété qu' "après tout, c'est la faute de la Belgique."

Et c'est ainsi qu'on travaille, sans cesse, dans les pays neutres, pour le compte de l'Allemagne transformée soudain en champion du catholicisme, à soulever les esprits contre "cette misérable France."

Or, pendant ce temps, — le monde entier le sait aujourd'hui, — la France prie. Elle prie sur le champ de bataille et dans les tranchées ; elle prie dans les ambulances et dans les hôpitaux ; elle prie dans les temples ; elle prie dans les foyers. Jamais, peut-être, dans toute sa glorieuse histoire, la France n'a tant et si bien prié.

Les témoignages, sur ce point, sont autorisés, précis, innombrables. Des cardinaux, des évêques, des prêtres, des généraux, des ambulanciers, des soldats, parmi lesquels bon nombre de convertis, tous témoins oculaires des manifestations merveilleuses de foi et de piété qui se produisent dans la France entière, ont dit, à maintes reprises, soit dans les journaux, soit dans des lettres rendues publiques, combien pieuse et ardente est, en ces jours de deuil et de misère, la supplication de la France.

“ Jamais, déclarait récemment au *Gaulois* le cardinal Sevin, archevêque de Lyon, la France n'eut d'armée plus croyante, plus religieuse qu'aujourd'hui. La guerre a profondément changé le moral du pays... Je ne crois pas qu'il soit un seul Français à l'heure actuelle qui ne croit pas, et c'est surtout dans l'armée que ce renouveau de la foi se manifeste avec une plus grande intensité. ”

Le cardinal de Cabrières, évêque de Montpellier, déclarait au représentant du même journal, le 26 novembre dernier : “ L'immense mouvement de concorde et d'union que nous avons vu se produire depuis le commencement de la guerre, le relèvement spontané de l'esprit religieux auquel nous assistons, ne sont autre chose que l'épanouissement des sentiments les plus intimes de la nation française... L'âme de la France est remontée à la surface... La France d'aujourd'hui est la vraie France unie, vaillante, soulevée dans un même et magnifique élan, donnant généreusement le sang de ses enfants pour la défense de la sainte cause de la justice, du droit, de tout ce qui mène le monde vers plus de noblesse et plus de grandeur. ”

Et c'est ainsi dans toute l'armée française, tandis que, dans la plus humble comme dans la plus magnifique des églises de France, les non combattants se pressent, chaque jour, au pied des autels pour implorer la protection du Tout-Puisant. La France prie...

La France prie ; et tandis que, blessée, souffrante, elle trace encore une fois, dans l'histoire, “ un long sillon de sang, de sueurs et de larmes, ” il nous semble entendre l'écho d'une voix auguste et vénérée, voix d'outre-tombe, qui dit au monde :

“ Le peuple qui a fait alliance avec Dieu aux fonts baptismaux de Reims retournera à sa première vocation... Les fautes ne resteront pas impunies, mais la fille de tant de mérites, de tant de soupirs, de tant de larmes ne périra jamais. Un jour viendra, et nous espérons qu'il ne tardera guère, où la France, comme Saul sur le chemin de Damas, sera enveloppée d'une lumière céleste, où elle entendra une voix qui

lui répètera : "Ma fille, pourquoi me persécutes-tu ?" et, sur sa réponse : "Qui êtes-vous, Seigneur ?" la voix répliquera : "Je suis Jésus, que tu persécutes. Il t'est dur de regimber contre l'aiguillon, parce que, dans ton obstination, tu te ruines toi-même." Et, elle, frémissante et étonnée, dira : "Seigneur, que voulez-vous que je fasse ?" Et lui : "Lève-toi et lave-toi des souillures qui t'ont défigurée : réveille dans ton sein les sentiments assoupis et le pacte de notre alliance, et va, fille première-née de l'Eglise, nation prédestinée, vase d'élection, va porter, comme par le passé, mon Nom devant les peuples et devant les rois de la terre."

Ne vous semble-t-il pas que la France s'apprête à répondre au prophétique appel de l'immortel et saint Pie X ?

ANTONIO HUOT, *ptre.*

Questions et réponses

Nous avons souvent répété que nous ne pouvions répondre par l'intermédiaire de la *Revue* qu'aux questions concernant le Tiers-Ordre. Il arrive continuellement que des lecteurs nous demandent des renseignements sur toutes sortes de sujets : livres, dévotions, prières, scapulaires, etc... qui ne sont pas d'intérêt commun pour les Tertiaires. La *Revue*, sans sortir de son programme, ne peut fournir des réponses sur de tels points. Mais si nos correspondants veulent bien donner leur nom et leur adresse, il leur sera répondu autant que possible par lettres personnelles.

A PLUSIEURS CORRESPONDANTS

qui nous demandent des renseignements sur l'Absolution générale, nous ne pouvons mieux répondre qu'en les renvoyant à leur Manuel : "Lisez votre *Manuel du Tiers-Ordre*, et vous y trouverez la solution de presque tous vos doutes. De plus cette lecture vous fera mieux connaître et mieux aimer votre Règle et tous ses avantages."



Chronique franciscaine

A TRAVERS LE MONDE

L'OBSESSION

LA guerre Européenne est une véritable obsession. On ne pense qu'à elle, on ne parle que d'elle. Aucune nouvelle ne semble mériter l'intérêt que celles de la guerre. Les journaux et revues qui nous parviennent de toutes les parties du globe et qui nous servent ordinairement à composer la Chronique du Tiers-Ordre à travers le monde sont muets sur le Tiers-Ordre ou presque, et remplis de la terrible guerre. Comme on sent qu'elle pèse sur la conscience du monde ! C'est comme l'aveu d'une culpabilité commune, malgré la légèreté d'un grand nombre d'êtres inconscients qui folâtraient sur les tombeaux de leurs frères. Ah ! Si tout ce remuement de pensées et de paroles avait la valeur d'une intercession auprès de Dieu ; si l'on songeait à prier et à expier autant qu'à discourir, que cette année désastreuse serait profitable à l'Humanité, lavée dans le sacrifice et renouvelée par la réflexion ! Mais Notre Seigneur nous en a avertis : malgré tous les signes précurseurs de sa venue, le dernier jour surprendra la terre, comme le déluge surprit les contemporains de Noé, qui depuis cent ans leur annonçait la catastrophe.

LE PAPE PRIE POUR LA PAIX

... "Je ne puis m'empêcher de vous dire combien j'ai été ému durant cette prière publique où l'on sentait prier toute l'Eglise avec son Chef ! Le Rme Père avait eu la bonté de m'envoyer un billet d'admission et je suis allé à Saint-Pierre où se firent les prières pour la Paix ordonnées par le Pape. Oui ! j'ai été ému et ravi : ému de me trouver si près du Vicaire de Jésus-Christ pour lequel N. P. Saint François avait une si grande dévotion ; ravi de le voir entouré de toute la pompe royale qui en vérité ne sied bien qu'ici, dans le décor unique que lui offre la Basilique immense. J'ai passé sans m'en apercevoir deux heures et demie debout, dont une heure d'attente, et une heure et demie durant laquelle, ne pouvant voir le Saint Sacrement exposé (que me cachaient les candélabres monumentaux) j'ai contemplé le Saint Père priant avec

son chapelet comme un enfant et s'inclinant bien respectueusement aux *Gloria Patri*.

" Je me trouvais à droite de la Confession, parmi les Religieux et les Prêtres, entouré de séminaristes Français et Canadiens, à dix pas du trône où le Pape est demeuré agenouillé tout le temps. Les prières roulaient dans un bruit de tonnerre, avec un ensemble et une force émouvants. Il me semblait percevoir l'écho des supplications de la Catholicité, répercuté par l'immense Dôme... "

CANADA

SAINT-HENRI DE MASCOUCHE

LES membres du Tiers-Ordre de notre paroisse ont eu le bonheur de la visite canonique qui fut faite par le R. P. Mathieu, du 28-30 janvier dernier. Notre Fraternité n'est peut-être pas aussi nombreuse qu'elle pourrait l'être, mais elle est fervente. Tous nos membres, ainsi qu'un grand nombre de personnes qui ne font pas partie de la Fraternité, ont suivi avec fidélité les instructions explicatives dans lesquelles le Père Visiteur a dit beaucoup de choses très utiles et fort pratiques. Aussi à la clôture, avons-nous six prises d'habit et sept professions.

Le même discrétore a été réélu :

Présidente : Mde Joseph Crépeau ; Assistante : Mde Hubert Beauchemin ; Maîtresse des novices : Mlle Salomé Crépeau ; Trésorière : Mlle Lia Chatigny ; Secrétaire : Mde Cléophas Robinson ; Sacristine : Mde Alfred Lamarche.

SAINT-ATHANASE D'IBERVILLE

PROFITANT de leur présence à Saint-Athanase, où ils prêchèrent conjointement la retraite paroissiale dans la dernière semaine de février, les PP. Julien et Bonaventure ont fait la visite canonique de la Fraternité de Sainte-Claire. La situation de cette Fraternité est bien réjouissante : établie depuis à peine trois ans, elle comptait déjà environ 150 membres. Les deux cents sont maintenant dépassés, puisque la présence des Pères a provoqué la prise d'habit de 51 personnes ; 8 autres ont fait leur profession.

L'avenir semble sourire au Tiers-Ordre dans Saint-Athanase, vu le nombre de la population, son esprit chrétien et tout particulièrement le zèle de l'excellent directeur de la Fraternité. Puissent ces heureux présages se réaliser abondamment et prochainement.



DEUX lettres timbrées de Port-Saïd arrivent au T. R. P. Provincial ; mais il n'est pas le premier à les lire : elles ont été ouvertes par la censure militaire. Une bande de papier referme l'ouverture pratiquée pour cette formalité et elle porte la double mention : **MARTIAL LAW — OPENED BY CENSOR.** Même l'une des deux lettres a subi une correction ; une demi-page qui, sans doute, devait contenir des détails plus intéressants, a été copieusement *badigeonnée* de noir de façon à rendre toute lecture impossible.

Voici donc ce que la loi martiale permet de savoir :

Port-Saïd, 23 janvier 1915 :

Très Révérend Père,

... Ici, grâce à Dieu, tout est calme ; l'Egypte est bien défendue par les forces britanniques.

Nos religieux Français de Turquie sont tous arrivés en Egypte, même le pauvre Père Amédée de Mérona, qui a dû subir une très pénible incarcération de deux mois à Damas. Nous le croyions fusillé lorsqu'il nous arriva à bord d'un bateau italien. A forces de supplices et grâce à l'intervention du Consul d'Amérique et d'un député de Beyrouth, Dljem

Pacha a signé sa mise en liberté. Ce pauvre Père a beaucoup souffert pendant sa détention dans la forteresse de Damas : il nous est arrivé en un bien triste état. Tous les autres étaient arrivés bien avant lui en Egypte ; mais non sans souffrances ; je vous envoie une lettre que je viens de recevoir du R. P. Prosper, ex-vicaire custodial ; elle vous renseignera sur cet exode et ses ennuis...

Frère Salvator Dufresne (de Montréal) a écrit à sa mère pour la tranquilliser ; il va très bien et vous remercie de votre sollicitude...

Recevez, etc...

FR. ABEL, O. F. M.

LETTRE DU R. P. PROSPER

Damanhour, 23 janvier.

Bien cher Frère Abel,

Me voilà Président intérimaire de Damanhour ! C'est joli, n'est-ce pas ? J'ai pour factotum le bon Fr. F., cuisinier assez peu expert, comme vous savez, avec un domestique (arabe) qui n'y comprend rien, que nous ne comprenons guère et qui surtout ne comprend pas du tout de travailler ; et de plus musulman ! Patience ! Nous nous aidons de la *locanda* (cantine) pour le repas principal. Ce n'est pas cher et c'est mieux que ce que nous pourrions faire nous-mêmes.

Mais pour arriver ici, il a fallu courir ! De Bethléem à Jérusalem ; puis par Naplouse à Silé, la première gare de chemin de fer ; puis à Damas. De là après trois jours, à Beyrouth où nous passons trois jours encore. Enfin nous nous embarquons, 228 religieux et 93 religieuses, sur le *Scilla*, mauvais bateau italien qui nous fait danser horriblement pendant trois jours et faillit nous faire sombrer avant d'arriver à Rhodes.

Impossible de descendre ! il faut une permission toute spéciale du gouverneur. Nous continuons ensuite vers Athènes où nous arrivons après deux belles journées ; nous y restons trois jours : c'est peu.

A Athènes, la plupart des proscrits ont pris le paquebot soit pour Marseille, soit pour Brindisi : les Dominicains, les Assomptionnistes et les Bénédictins. Pour nous, 9 Pères, 23 Frères et 9 Franciscaines Missionnaires de Marie, nous prenons l' " *Abassieh* " pour Alexandrie où nous arrivons le 4 au soir, mais où nous ne débarquons que le 5 au matin. Notre exode avait commencé le 11 décembre.

Hé bien ! je ne suis pas trop fatigué et en somme content d'avoir vu, quoique mal à l'aise, Damas, les Cyclades et le Pirée. Et me voilà ici successeur du pauvre Père M., opéré il y a trois jours à l'Hôpital italien du Caire. Son cas n'est pas bon ; il a attendu trop longtemps... On prie pour lui.

... Les Clarisses de Nazareth sont à Malte ; celles de Jérusalem sont encore à Alexandrie.

Priez bien pour moi, cher Frère Abel, et croyez-moi toujours, etc...

FR. PROSPER, O. F. M.

Bibliographie

BIBLIOGRAPHIE CANADIENNE

LE CINQUIÈME ANNIVERSAIRE DU " DEVOIR "

Le comité central des *Amis du " Devoir "* vient de publier en brochure le compte-rendu complet de la manifestation qu'il avait organisée, le 14 janvier dernier pour commémorer le cinquième anniversaire de la fondation de ce journal.

Cette brochure de plus de 80 pages, grand format, contient le texte complet des discours et allocutions de MM. J.-N. Cabana, G.-N. Ducharme, Armand Lavergne (*Les luttes nationalistes*), le Docteur J.-B. Prince (*Ce que l'on pense du " Devoir "*) et Henri Bourassa (*Le " Devoir ", ses origines, son passé, son avenir*). Elle se vend 25 sous, plus les frais de port, (trois sous) aux bureaux du " Devoir ", 23, rue Saint-Vincent, Montréal, et chez les principaux libraires. \$2.50 la douzaine (plus 25 sous pour les frais de port, aux bureaux du " Devoir. "



Nécrologie

MONSEIGNEUR H BARIL

— Les journaux de la Province de Québec ont relaté dans leurs colonnes, les vertus éminentes et les importants travaux qui auréolaient la mémoire de Son Excellence Monseigneur H. Baril, chanoine et vicaire général de Trois-Rivières, aumônier des Ursulines et de l'École Normale.

La *Revue du Tiers-Ordre* ne peut laisser cette tombe vénérée se refermer, sans rappeler combien Mgr Baril était et un vrai Tertiaire, et un apôtre du Tiers-Ordre franciscain.

Tertiaire depuis de longues années, le véréné Prêlat en saisit l'esprit et en fit l'âme de sa noble vie de prêtre. Doux et indulgent, homme de prière et d'oraison, excellent directeur d'âmes, auxiliaire dévoué de son évêque, modèle du clergé trifluvien, Mgr Baril avait le cachet franciscain ; que dire de ses armes, qui elles aussi, ainsi que sa devise, rappellent François assujetti aux pieds de la Sainte Eglise Romaine : les premières portaient entre autres quartiers, un rocher surmonté de la croix ; près de là une barque reliée à la montagne par une chaîne d'or : n'est-ce pas l'âme de ce pieux Prêlat unie à Pierre roc indestructible, par les liens incassables de l'amour filial ? Par la foi, aussi, ainsi que le montre la devise "*In Petri fide*" ?

Notre regretté Vicaire Général fut un apôtre du Tiers-Ordre. Fidèle aux directions du Pape Léon XIII, il édita un manuel du Tiers-Ordre, propagea le Tiers-Ordre parmi les Grands Séminaristes Trifluviens, et prépara admirablement les voies à S. G. Mgr Cloutier, qui, devenu Evêque, devait faire fleurir des fraternités séraphiques dans chacune des paroisses de son pieux diocèse.

Les Tertiaires n'oublieront donc pas devant Dieu l'âme de ce Prêlat. Ils demanderont pour elle au Séraphique Père, qu'il se souvienne d'elle et la fasse participante des promesses qu'il fit, de son vivant, en faveur de tous ceux qui ont aimé et favorisé son Ordre ; ils demanderont aussi pour elle que le Séraphique Père obtienne amples récompenses à celui qui fut l'ami et le bienfaiteur de notre Couvent des Trois-Rivières.

SAINTE-URSULE. — MONSIEUR LE CHANOINE SAVOIE, ancien curé de Saint-Alexis des Monts, directeur du Tiers-Ordre, dans cette paroisse, décédé le 13 janvier 1915, à l'âge de 63 ans ; tout dévoué au Tiers-Ordre, dont il avait pleinement compris la valeur et l'efficacité, il s'efforça partout où il passa de le faire progresser selon les désirs des Papes.

Il laisse la réputation d'un prêtre humble, zélé et dévoué ; sa mort, arrivée à l'Hospice de la Providence de Sainte-Ursule, fut le digne couronnement de sa vie.

BAIE SAINT-PAUL. — Sr Marie-Claire de Rimini, dans le monde Marie-Lucie Richard, décédée à la Maison-Mère des Petites Sœurs Franciscaines de Marie, le 9 février 1914, à l'âge de 34 ans, dans la 10^{ème} année de sa vie religieuse, munie des sacrements de notre Mère la Sainte Eglise.

Pendant les 10 années que notre chère Sœur a vécu dans notre petite Communauté, elle a su se *dévouer, souffrir et se taire toujours*. Aussi, avec quelle conviction pouvons-nous dire d'elle que, *franciscaine* dans son cœur et son âme de *petite Sœur de Charité*, elle a passé parmi nous comme un doux reflet de la mansuétude de Celui qui fut " humble et doux. "

MONTREAL — SAINTE-ELISABETH. — Mde Césaire Charbonneau, décédée en décembre 1914, après plusieurs années de profession.

— Mde Ferdinand Deslauriers, née R. de L. Léonard, en religion Sr Ferdinand, décédée le 1^{er} février, à l'âge de 70 ans, après 12 ans de profession.

— Mlle Diana Corbin, en religion Sr Joseph, décédée le 5 février, à l'âge de 63 ans, après 18 ans de profession.

— Mde Marcel Laliberté, décédée le 13 janvier à Saint-Jean d'Iberville, à l'âge de 82 ans.

— Mlle Amanda Drolet, de Sainte-Geneviève, en religion Sr Thérèse.

— Mlle Marie Gonée, en religion Sr Sainte-Barbe, décédée le 28 janvier, à l'âge de 74 ans.

Elle appartenait à cette Fraternité depuis plusieurs années. Les pauvres, les affligés perdent en elle une mère; car outre les personnes qu'elle recueillait dans sa maison, elle en soulageait beaucoup d'autres par ses aumônes; elle ne connaissait pas une misère qu'elle n'essayât de la soulager. Aussi sa mort fut-elle très douce.

— SAINT-ANTOINE. — Mde Joseph Cantin, décédée après 16 ans de profession.

— Mde J. B. Laroche, décédée après 14 ans de profession.

— Mlle Céline Hébert, décédée après 16 ans de profession.

— SAINTE-CLAIRE. — Mde David Laverdure, née Héloïse Ethier, en religion Sr François, décédée le 4 février, à l'âge de 60 ans, après 7 ans de profession.

— Mde Cyrille Quintal, tertiaire isolée, décédée le 21 février, à l'âge de 61 ans, après plusieurs années de profession.

QUÉBEC — FRATERNITÉ DU TRÈS SAINT-SACREMENT. — Mlle Aldéa Lapointe, en religion Sr Sainte-Elisabeth, décédée le 10 février, après 4 ans de profession.

— SAINT-ROCH. — Mde Edouard Rivard, née Emma Charest, en religion Sr Sainte-Edouard, décédée en août 1914, à l'âge de 56 ans.

— Mde Napoléon Côté, née Marie Déry, en religion Sr Saint-François, décédée le 28 août 1914, à l'âge de 56 ans.

— Mde Pierre Pagé, en religion Sr Saint-Antoine, décédée à l'Hospice Saint-Antoine, à l'âge de 74 ans.

— Mlle Mathilde Saint-Pierre, en religion Sr Sainte-Séraphine, décédée le 10 octobre 1914, à l'âge de 71 ans.

— Mr Adjutor Guérin, décédé, le 8 novembre 1914, à l'âge de 46 ans et 4 mois.

— Mr Edouard Clark, en religion Fr. François d'Assise, décédé le 24 décembre, à l'âge de 71 ans et 10 mois.

— Mde Léger Rousseau, née Emma Daigle, décédée le 26 février, à l'âge de 28 ans.

Toutes ces personnes appartenaient au Chemin de Croix Perpétuel.

LES TROIS-RIVIÈRES — Mr Auguste Gagnon, en religion Fr. Augustin décédé le 28 février, à l'âge de 70 ans, après 13 ans de profession.

SAINTE-ANNE DES PLAINES. — Mr Josaphat Vezeau, en religion Fr. Joseph de la Paix, décédé le 4 février, à l'âge de 56 ans, après 10 ans de profession.

SAINTE-FOY. — Mde George Myrand, née Elisabeth Petitclerc, en religion Sr Sainte-Agnès de Prague, décédée le 27 janvier, à l'âge de 62 ans, après 2 ans de profession.

YAMASKA. — Mde Alphonse Béland, née Marie Régina Tremblay, en religion Sr Claire, décédée le 7 février, à l'âge de 33 ans, après plusieurs années de profession.

SAINTE-JACQUES LE MINEUR. — Mde Vve Vital Longtin, née Marie Pinsonnault, en religion Sr Vital, décédée le 12 février, à l'âge de 73 ans, après 2 ans de profession.

SAINTE-HENRI DE MASCOUCHE. — Mde Charles Brouillette, née Domithilde Saint-Jean, en religion Sr Rose de Lima, décédée le 9 février, à l'âge de 73 ans, après 6 ans de profession.

SAINTE-SIMON DE BAGOT. — Mlle Angéline Tremblay, en religion Sr Louise, décédée en février, après 14 ans de profession.

SAINTE-RAYMOND. — Mde Onésime Jobin, en religion Sr Blandine, décédée le 2 février, à l'âge de 63 ans, après 10 ans de profession.

VALOIS. — Mde Léon Bellefeuille, née Angèle Perrier, en religion Sr Angèle, décédée le 17 février, à l'âge de 88 ans, après 14 ans de profession.

SHERBROOKE. — Mde Vve F.-X. Darce, en religion Sr Elisabeth, décédée le 11 février, à l'âge de 82 ans, après 24 ans de profession.

— Mlle Elmire Coursolles, en religion Sr Laurent, décédée le 23 février, à l'âge de 76 ans, après 21 ans de profession.

MÉGANTIC. — Mr Alphonse Cauchon, en religion Fr. Alphonse, décédé le 2 octobre 1914, à l'âge de 60 ans, après 8 ans de profession.

LÉVIS. — Mde Louis Moore, née Emilie Carrier, en religion Sr François, décédée le 3 février à l'âge de 76 ans, après 15 ans de profession.

— Mde François Godbout, née Marie Desruisseaux, en religion Sr François, décédée le 26 janvier, à l'âge de 73 ans, après 15 ans de profession.

— Mde Louis Bussièrès, née Marcelline Fournier, en religion Sr Claire, décédée le 4 février, à l'âge de 92 ans, après 12 ans de profession.

SAINT-EUSÈBE DE STANFOLD. — Mlle Caroline Blais, en religion Sr Humiliane, décédée le 23 février, à l'âge de 74 ans, après 3 ans de profession.

BATISCAN. — Mde Vve Elz. Tourigny, née Eugénie Trudel, décédée le 20 janvier, à l'âge de 79 ans, après 20 ans de profession.

L'ANCIENNE-LORETTE. — Mr Germain Fiset, décédé le 31 janvier, à l'âge de 75 ans.

— Mde Jos. Chas. Paradis, née Laura Meunier, décédée le 3 février, à l'âge de 28 ans, après avoir fait sa profession sur son lit de mort.

SAINT-TITE. — Mde Siméon Matte, née Estelle Mercure, décédée le 11 février, à l'âge de 59 ans.

WINDSOR MILLS. — Mlle Aline Boisvert, en religion Sr Angèle de Mérici, décédée le 26 février, à l'âge de 18 ans, après avoir fait sa profession sur son lit de mort.

ETATS-UNIS — LOWELL, MASS. — Mde François Mailloux, en religion Sr Marie-Françoise, décédée le 30 janvier, à l'âge de 64 ans, après 8 ans de profession.

— SOUTHBRIDGE. — Mr Louis Desrosiers, en religion Fr. Xavier, décédé le 25 janvier, à l'âge de 77 ans, après 4 ans de profession.

— FALL RIVER, MASS. — Mlle Caroline Pelland, en religion Sr Marguerite, décédée le 22 février, à l'âge de 73 ans; après 14 ans de profession.

— Mde Chas. Audet, née Domithilde Côté, en religion Sr Augustin, décédée le 21 février, à l'âge de 81 ans, après 20 ans de profession.

ABONNÉE

Marie-Louise Lalonde ; Marcelaise Beaudoin ; Isale Derôme ; J.-B. Coupal ; Anselme Guertin ; De Joseph Legrand.

Faveurs diverses

REMERCIEMENTS :

AU SACRÉ-CŒUR, par Saint Joseph et Saint Antoine : deux grandes faveurs. De O. M. tertiaire, *Montréal*.

AU SACRÉ-CŒUR, par Saint François et Saint Antoine : faveurs ; Marie-L. S.

A NOTRE-DAME DU SACRÉ-CŒUR ET A SAINT ANTOINE : différentes faveurs ; abonnée tertiaire.

A LA SAINTE FAMILLE, A SAINT FRANÇOIS et A SAINT ANTOINE : plusieurs faveurs ; De E. C.

A SAINT JOSEPH, SAINT FRANÇOIS ET SAINT ANTOINE : Faveurs ; Tertiaire abonnée, *Québec*. — Autres faveurs ; Tertiaire abonnée, *Montréal*.

A SAINT FRANÇOIS : grande grâce ; M. G. C. *Montréal*.

A SAINT FRANÇOIS ET A SAINT ANTOINE : Sans argent, sans travail, en retard pour mon loyer, je m'adressai avec confiance aux deux grands Saints. Soudain, une dame inconnue se présente et me remet au-delà de 30 piastres ; puis elle part sans se nommer, nous laissant pleins de reconnaissance envers nos Protecteurs ; Fr. G. H. tertiaire, *Sainte-Cunégonde*.

A SAINT ANTOINE : Ouvrage obtenu ; M. G. *Montréal* ; — Un procès évité, un recouvrement inespéré ; Tertiaire, *Montréal*. — Guérison de rhumatismes par l'application de l'image du Saint ; Vve M. L. N. M. — Deux grâces ; C. B., Tertiaire, *Verdun*. — Recouvrement d'un objet de prix, après promesse d'un don de 5 dollars et de publication ; De J. P.-L. *Montréal*.

AU BON FRÈRE DIDACE : deux guérisons ; J. B.

INTENTIONS RECOMMANDÉES

LA PAIX. — N. S. Père le Pape Benoît XV. — La Sainte Eglise et le Clergé régulier et séculier. — Les Missions franciscaines, en particulier celles de la Terre-Sainte et de la Chine. — La Prédication de la Tempérance.

Actions de grâces, 34. — Grâces d'état, 42. — Grâces spirituelles, 60. — Grâces temporelles, 87. — Premières communions, 24. — Vocations, 18. — Positions, 89. — Enfants, 46. — Jeunes gens, 38. — Jeunes filles, 63. — Mariages, 34. — Familles, 57. — Pécheurs, 95. — Ivrognes, 38. — Malades, 68. — Défunts, 45 et tous les morts ou blessés de la guerre.

Un *pater* et un *avé*, s. v. p.

POUR LE NOVICIAT

Souscription des Sœurs de la Fraternité Sainte-Élisabeth de Montréal

FONDATEUR : \$1,000.00 : Un Tertiaire et sa famille.

DONATEURS (\$ 100.00)

E. Saint Denis, Montréal ; Mde Eugénie Latour, Montréal ; Pau E. M. Vallée, à-compte.

SOUSCRIPTIONS

Mde Ignace Francœur, .50 ; Mr Louis Beaubien, Montréal, 5.00 ; Mde L. St-Jean, Roxton Fall 1.00 ; Mr Stanislas Jarry, St-Laurent, 5.00 ; Mde Côme Larivière, Saint-Jude, 1.00 ; E. M., La Présentation

1.00 ; Mde S. Lavallée, Val Quesnel, .25 ; Mde Toussaint Mallette, Sainte-Martine, 5.00 ; Mde Godfroy Létourneau, Montmagny, 1.00 ; Mde Axella Léveillée, Notre-Dame du Portage, 1.00 ; Mde A. H., 1.00 ; Mde Ad. Cousineau, Saint-Laurent, 2.00 ; Mde Zéphirine Pagé, 1822 Saint-Dominique, 5.00 ; Anonyme, 20.00 ; Mde H. Campeau, 431 Chemin Lasalle, 2.00 ; Mde Elia Thibault, 553 Henri Julien, 5.00 ; Anonyme, 1.00 ; Mde Laurent Moreau, Saint-Jean, 1.00 ; Mde Arsène Moreau, 1.00, Mde Arsène Moreau, .25, Mr. L. S. McMilty, 1.00, Mde Art. Camaraine, .25, Mde L'Etoile, .25, Mde J. H. Racicot, 1.00, Mde J. F. Moreau, .25, Mde Frs. Gaulin, .25, de Saint-Jean ; Anonyme, Saint-Ours, 1.50 ; Mde Cordelia Saint-Germain, Manchester, N.-H., 2.00 ; Mde Angéline Cordeau, Saint-Pie, 3.00 ; Anonyme, Saint-Laurent, 5.00 ; Mde Vve D. Crevier, Saint-Laurent, 1.00 ; Mr J. C. Lajeunesse, Lac Masson, 5.00 ; Hôpital Saint-Johnsbury, Vermont, 1.00 ; Mr J. B. W., Sainte-Thérèse, 1.00 ; Rév. Z. Chardonnet, ptre, Perham Min., 2.00 ; Mr Alphonse Langevin, L'Assomption, .25 ; Mlle Ernestine Quenneville, Saint-Laurent, 1.00 ; Mr P. Boucher, Sherbrooke, 5.00 ; Mr J. A. Ranger, 372 Elm, 1.00 ; Mr Arthur Toupin, Champlain, 1.00 ; Mde Napoléon Mallette, 311 Dufresne, 1.00 ; Mde C. L. B., Princeville, .25 ; Mde Caroline Bouillé, Saint-Alban, .50 ; Rév. V. Pauzé, ptre, l'Assomption, 10.00 ; Mde J. B. A. Valois, Vaudreuil, 5.00 ; Fraternité Sainte-Elisabeth, N.-D. de Lourdes Fall-River, 20.00 ; Mr P. Robida, Saint-Pie, 1.00 ; Mde Antonio Hébert, Saint-Filicien, .50 ; Fraternité d'Upton, 5.00 ; An. Frédéric House, Ont., 2.00 ; Mr Joseph Labrecque, Saint-Laurent, 2.00 ; Mr J. Albert Paré, Warwick, 2.00 ; Mr Ph. McDonald, Descousse N. S., 1.00 ; R. P. M., Notre-Dame de Lévis, 5.00 ; Rév. A. Thérout, ptre, 1.00 ; Mr Em. Charbonneau, 16-B Souvenir, 25.00 ; Mlle E. I. Beaubien, Trois-Rivières, 5.00 ; C. C. Lanoraie, 2.00 ; Mde Albina Courteau, l'Assomption, 1.00 ; Anonyme, Saltal, Man., 2.02 ; Mr Cuthbert Peltier, 3985 Notre-Dame Est, 5.00 ; Une tertiaire, Saint-Raymond, 1.00 ; Mr M. E. Tousignant, Saint-Laurent, 1.00 ; L. L., Sorel, 5.00 ; Mde Wm. Leclerc, Saint-Roch des Aulnets, 1.00 ; Mr J. Dufour, Saint-Moïse, 10.00 ; P. C. L., Sorel, 1.00.

FRATERNITÉ SAINTE-ELISABETH (suite)

Mdes R. Chapdelaine	Augusta Leduc	Vve Joseph Larivière
Louis Villemaire	Alfred Naud	Anonyme
Jos. Dupuis	Olivier Groleau	Sara Desjardins
M. L.	Délicsa Paquin	Moïse De Jean
J. B. Dagenais	Théodore Wester	Chas. Deslauriers
Adèle Wester	M.-L. Cadieux	M.-Thérèse Lanthier
Anonyme	Hyac. Robert	F.-X. Malette
Céline Bouchard	Frabé Précourt	F. M. Mercier
Une Tert. (S. Edouard)	Julia Olivier	Sévère Larin

M. Ross	Ernestine Chartrand	Evelina Denis
Une Tertiaire pauvre	H. Rollin	Isaïe Laberge
Tertiaire	Arthur Paquette	Nap. Demeule
Sr André-Marie	H. A. Riopelle	Magloire Trottier
Aristide Rochon	A. Girard	Délina Routhier
Art. Damour	M. Daigneault	J. W. Déziel
Louis Bureau	Odile Lortie	Phil. Deslauriers
Anna Danis	Aurore Leclair	Agnès Boyer
Aurée Rivard	E. Montpetit	Nap. Girouard
Sr du Boul. S. Denis	Philomène Pariseau	Adeline Ross
Chas. Renaud	N. Touchette	J. G. Lussier
Alfred Danis	H. Fichaud	Clodia Gagnon
Alma Desforges	Adolphe Henrichon	Virginie Rocray
Alphonsine Dufresne	Odile Lenciaux	Marcel Richer
Jos. Lefebvre	Alice Provost	Aglaré Carrier
Vve Jos. Lefrançois	Alph. Forget	Alex. Charbonneau
Sr Antoine de Padoue	E. Brunet	A. Jarry
Georgianna Blais	P. Prezeau	Marie-Rose Cardinal
Chas. Lamanque	A. Moreau	Bernadette Rivard
Tertiaire (S. Henri)	Thos. Lauzon	Frs. Paul
Tertiaire (Ste-Cunégonde)	Julia Lozier	Joséphine Saint-Aubin
Alida Doyon	R. A. D.	Alph. Robert
Clara Trahan	Anna Rollin	Yvonne Monette
Georgianna Rollin	Graciosa Noisaux	Gilbert Blondin
M. Longtin	Elisabeth Larin	Narcisse Prévost
Léda Blais	Nap. Deschênes	Ernestine Provost
Albina Brais	Armand Drolet	(à suivre)

FRATERNITÉ N.-D. DES ANGES (suite)

Mdes H. Poirier	J. Saint-Louis	O. G.
Marie-Anne Brosseau	L. Audet	Frs. Beauchamp
Marie-Anne Fréreault	M.-L. Duchène	Pour une Défunte
Berthe Jetté	L. A. Brunet	Corona Robert
C. J. Dorion	V. R.	C. Bédard
R. Vinet	Amanda Tétrault	Joséphine Léveillé
Elodie Poirier	Clarisse Granger	Céline Beaudoin
M. Gagné	Denise Arsenaault	Aline Larin
Laura Beauchamp	Elmire Arsenaault	E. & R. Samson
Eméline Yon	M. E. Giguère	R. D. Aumont
Christine Chartier.		